

Les cahiers de doléances

du « Grand débat » après le mouvement des « Gilets jaunes »

**CANTON DE LA
MONTAGNE D'ALARIC**

**Le présent document est publié sous licence
Creative Commons CC-BY-NC-SA**

Il peut être librement utilisé, à la condition de l'attribuer au Comité Economique, Social et Environnemental (CESE) de l'Aude en citant son nom. Cela ne signifie pas que le CESE est en accord avec l'utilisation qui en est faite.

La reproduction, la diffusion, la modification sont autorisées, tant que l'utilisation n'est pas commerciale.

Les modifications éventuelles sont soumises à l'obligation d'être proposées au public avec les mêmes libertés que l'original, c'est-à-dire sous les mêmes options Creative Commons.

*Le Comité Economique, Social et Environnemental de l'Aude
adresse ses plus vifs remerciements à la Directrice et au
personnel des Archives Départementales de l'Aude,
qui ont rendu ces travaux possibles.*

Une démarche volontariste et démocratique du CESE

Le conseil économique, social et environnemental (CESE) est une instance consultative représentative des corps intermédiaires qui existe au niveau national et obligatoirement dans toutes les régions.

L'Aude est un des rares départements à avoir mis en place une telle structure. Notre CESE départemental est amené à donner son avis sur les politiques et les schémas départementaux, ou sur les grandes orientations budgétaires. Il peut aussi s'autosaisir de toute question qui lui semble pertinente pour y réfléchir. Et, en mobilisant l'expertise des citoyens qui le composent par l'intelligence collective et non partisane, il peut éclairer le Conseil départemental.

C'est dans ce cadre que le CESE de l'Aude s'est intéressé aux cahiers de doléances. Nulle part ailleurs en France une démarche d'une telle ampleur n'a été entreprise. Tout au plus quelques chercheurs ont-ils tenté une approche partielle, réservant les résultats de leurs recherches scientifiques au milieu universitaire. L'originalité de notre démarche est qu'elle est profondément démocratique et citoyenne, qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un département tout entier et qu'elle pourrait permettre de faire entendre les citoyens, y compris en leur redonnant la parole sur des questions qui restent largement d'actualité.

Il nous a fallu patienter des mois pour obtenir l'autorisation d'accéder aux archives, avec l'engagement d'anonymiser les documents. Cela nous permet aujourd'hui de publier ces cahiers de doléances pour les rendre accessibles à tous.

Après plusieurs semaines de lectures et de travail d'analyse, le CESE a produit la courte synthèse ci-dessous. Elle ne constitue en aucun cas un résumé qui dispenserait de lire les cahiers. Un tel résumé aurait été partiel et de parti pris. Notre synthèse vise à éclairer le contenu des cahiers pour donner envie d'aller plus loin par la lecture directe.

Car seule cette confrontation avec le document brut permet de saisir les souffrances, les colères mais aussi les espérances, permet d'entendre comment des citoyens ordinaires s'adressent non seulement aux autorités de ce pays, mais encore à nous tous et permet de comprendre que ces mots écrits appellent des réponses.

Des cahiers de doléances, et après ? Le propos du CESE

A la fin de l'année 2018 et au début de 2019, pendant la période très tendue du mouvement des « Gilets Jaunes », le Président de la République a évoqué un « Grand Débat » national. Il s'est engagé personnellement dans de longues réunions semi-publiques très médiatisées ; une consultation par voie numérique a été organisée, conclue par une analyse statistique, sans suite connue.

En même temps, dans de très nombreuses communes, à l'initiative des Maires, des cahiers ont été mis à la disposition des citoyens pour recueillir leurs contributions. Ils sont aussitôt devenus, référence à 1789, des « Cahiers de Doléances ». Ils ont été remis en Préfecture, transmis à la Grande Bibliothèque de France, numérisés puis, sans débat, sans considération pour leurs rédactrices et rédacteurs, versés aux Archives Départementales. Ils ont ainsi été soumis à la réglementation ordinaire des Archives en France, qui, lorsqu'elles contiennent des noms ou des éléments d'identification personnelle, ne sont accessibles qu'au bout de cinquante ans.

Au Comité Economique, Social et Environnemental de l'Aude, nous avons voulu sortir les Cahiers audois, remplis par plus de deux mille personnes dans quatre-vingt-quinze communes, de l'oubli dans lequel ils avaient été relégués. Nous les avons donc, par dérogation obtenue, « anonymisés » pour respecter la réglementation, en coupant ou masquant les données personnelles, et regroupés par cantons.

Pour, en premier lieu, donner la possibilité à tous d'en prendre connaissance.

Cette publication nous permet à toutes et à tous par, pourrait-on dire, politesse démocratique, de savoir ce qui a été évoqué dans notre commune, dans celle du canton et, pourquoi pas, ailleurs dans l'Aude. De notre environnement ou de nos mobilités à notre pouvoir d'achat ou à la réforme de la Constitution, la matière est fournie. Leur lecture a de quoi éveiller la curiosité de tous.

En second lieu, continuer le travail.

La nature d'un débat, c'est l'échange. Certes, ce « Grand débat » a pour le moins tourné court à l'échelle nationale, mais, comme il est dit dans ces Cahiers, Paris n'est pas la France !

L'échange est dès maintenant possible avec les élues et les élus du Conseil Départemental, pour ce qui relève de leurs missions. Et pour le reste, pourquoi ne pas reprendre le débat pour construire des projets communs ? Pour notre vie ici, dans nos communes, notre département. Voire pourquoi pas dans un cadre plus large !

Les cahiers de doléances : porteurs de riches propositions

Les cahiers de doléances rédigés dans l'Aude (à l'image de ceux des autres départements) ont un contenu très diversifié. Les préoccupations sont pour certaines à court terme. Alors que d'autres inventent « le monde d'après ». Certains souhaits concernent le terrain local, les politiques publiques à mettre en œuvre dans la commune ou le département. Beaucoup d'autres (la majorité) s'inscrivent dans le contexte de la politique nationale, voire européenne. On peut néanmoins les regrouper en quatre thématiques majeures.

Les principes fondamentaux de la République sont au cœur de ces doléances

L'attachement à la Liberté s'exprime de multiples manières. On s'interroge souvent sur l'efficacité de nos institutions, le coût de la démocratie, sur la représentativité et l'exemplarité de nos élus. Certains réfléchissent aussi à la nécessité de repenser nos institutions pour mettre fin à une forme de monarchie républicaine ou de tyrannie (mot plusieurs fois employé). Quelques-uns réfléchissent aussi au rôle et à l'utilité des corps intermédiaires. Beaucoup souhaitent une démocratie plus directe ou plus participative.

Beaucoup de contributeurs aux cahiers de doléances déplorent le « tout numérique » et la financiarisation excessive de la société.

Ils souhaitent une société plus fraternelle et plus humaine

Dans les souhaits concrets pour améliorer la vie quotidienne on sent souvent la détresse ou la solitude de ceux qui s'expriment. Il est dit qu'il ne peut y avoir de paix sociale sans justice sociale. Il est écrit aussi que le respect des valeurs républicaines et de ceux qui les représentent (les agents publics) est essentiel. Parmi ces valeurs sont mentionnées notamment la solidarité, la laïcité, l'égalité. Certains ont voulu caricaturer le mouvement des Gilets jaunes en le réduisant parfois à un mouvement anti-immigrés. Certes, quelques cahiers expriment des préoccupations relatives au contrôle de l'immigration. Mais là n'est pas l'essentiel.

L'économie est au cœur des cahiers de doléances

D'innombrables propositions sont faites pour améliorer le pouvoir d'achat des plus modestes (agriculteurs, retraités...). D'autres propositions, tout aussi nombreuses (et quelquefois contradictoires) touchent à la justice fiscale. Ces deux axes ont fondé le mouvement des Gilets jaunes. Cela reste aujourd'hui un sujet majeur de l'actualité, aucun des problèmes soulevés n'ayant été résolu.

La sensibilité aux questions environnementales est prégnante

On ne peut donc pas réduire le mouvement des Gilets jaunes à une critique de la lourdeur des taxes sur l'essence ; même si certains craignent le côté « punitif » de la transition écologique. Les changements souhaités reposeraient sur un partage équitable des efforts entre « riches » et « pauvres », sur des incitations d'Etat au développement des énergies renouvelables, une meilleure gestion collective et solidaire de l'eau, voire sur une planification locale.

Et maintenant ?

Le mouvement social de 2018-2019 a eu un écho considérable, car il était porteur de revendications au cœur des préoccupations de très nombreux citoyens. Il n'a pour l'instant pas reçu de réponse politique, puisqu'à la suite du grand débat et de la rédaction des cahiers de doléances dans de très nombreuses communes quasiment rien de concret n'a été entrepris.

Le stockage des cahiers de doléances dans les archives départementales ou nationales n'est ni satisfaisant, ni acceptable. Car les questions soulevées voici 5 ans restent d'une actualité brûlante.

C'est pourquoi le CESE de l'Aude a souhaité, par la publication de tous les cahiers de notre département, contribuer à faire entendre ces voix citoyennes pour nourrir le débat et les politiques publiques qui pourront en découler, aujourd'hui et demain.

CAHIERS DE DOLÉANCES

CANTON DE LA MONTAGNE D'ALARIC

Ces documents ont été immédiatement versés aux Archives Nationales, et sont donc soumis aux règles de confidentialité propres aux archives de moins de cinquante ans : pour être publiés, ils ont été « anonymisés » par découpe quand c'était possible sans affecter le texte, ou par masquage. Pour compenser les pertes de lisibilité dues à la numérisation, ils ont pu être contrastés et agrandis. Ils n'ont pas subi d'autre modification et sont intégralement publiés ici.

Commune de BADENS - Aude



CAHIER DE DOLEANCES

GRAND DEBAT NATIONAL 2019

 Carrefour

Dans mon pays, certains métiers ne
paraissent pas si respectés : les métiers de
l'artisanat : Plombier, Boulangier, électricien ...
comme pour les métiers de l'industrie.

Il faut valoriser ces métiers par une grande
réforme de l'apprentissage et mettre en valeur
ces métiers par une reconnaissance sociale.

Les thématiques devant faire partie du débat :

- baisse des dépenses de l'Etat :
à aujourd'hui elles représentent en % combien par rapport au PIB ?
- baisse des Impôts
- baisse de tous les taxes.

* redynamiser le marché du travail.
par une diminution des charges patronales.

* favoriser la ruralité grâce aux commerces de proximité y développer les zones franches

* Redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes travaillant, aux retraités qui sont des éléments moteurs de notre économie

* indexer les retraites sur l'inflation

* supprimer la CSG

- Priorité : redonne du pouvoir d'achat aux Français ce qui force repartir à la hausse la consommation l'industrie, les entreprises, le commerce, ...
Pouvoir d'achat qui peut s'accompagner d'une baisse de la TVA surtout sur les produits de première nécessité.
- Plus de justice pour les retraités qui ont cotisé toute leur vie de travail avec l'indexation des retraites.
- Arrêter de penser que les gens qui prennent des médicaments à vie le font uniquement pour le "confort" ce qui permet de le leur rembourser à 30% (alors qu'on rembourse les préservatifs !!!)
- Porter les effectifs des classes de CP à 12 élèves par tous et pas seulement par les zones difficiles.

- Carte d'identité et papiers administratifs en mairie de Baders (proximité) : simplification des tâches.
- Décentralisation : Paris n'est pas la France
- même justice pour les gilets jaunes et les forces de l'ordre !

INTRODUCTION D'UN REFERENDUM

17-01-19

- Réformer la fiscalité + de progressivité.
- Rétablir l'ISF meilleure répartition des richesses.
- Lutter + efficacement contre l'évasion fiscale.
- Plafonner les salaires des dirigeants d'entreprise au CAC 40 et des hauts fonctionnaires.
- Renforcer les contrôles par rapport aux prestations sociales.
- Arrêter le démantèlement du Service Public qui a affaibli la moralité.
- Améliorer le fonctionnement de la fonction Publique.
- Donner + de moyen à la Police, à la justice et à l'éducation Nationale.
- Réviser les retraites sur l'indice du coût

de la vie.

- Entretien le réseau routier
- limiter les augmentations du carburant en réduisant les taxes.
- geler l'augmentation des péages autoroutiers
- Préserver le logement social.
- favoriser les subventions pour les petits producteurs plutôt que les gros.
- Interdire le glyphosate
- Favoriser les énergie renouvelables (crédit d'impôt pour les particuliers)
- Revenir à la régie municipale pour la gestion de l'eau au lieu d'enrichir les grands groupes en payant des frais qui gonflent les factures.

Développer l'habitat participatif pour
les SENIORS.

Baisse des carburants -

Permettre l'initiation de vitesse
à 90 km.

Augmentation des routes

Augmentation du marché du
travail par diminution des
charges patronales.

Augmentation du smic -

- non cumul des mandats
 1 H ou F 1 mandat
 duree des mandats 5 ans
 renouvelable 1 fois (2x5ans)
- diminution du nombre de senateurs
 et deputes d'environ 30%
 interdiction d'avoir une autre
 activite professionnelle
- diminution du nombre de collectivite
 locale (communaute de commune -
 departement)
 regrouper conseillers departemental
 et regional.
- reconnaissance du vote blanc
- introduire une dose de proportionnelle
 mais non a la proportionnelle integrale

Les hôpitaux sont en déficit
Les patients ne sont pas bien pris en
charge - Il n'y a pas de place dans les
services on réduit toujours plus le nombre
de lit

Le personnel est en souffrance on lui demande
de travailler toujours plus et dans de
mauvaises conditions Comment faire quand
on travaille auprès de l'humain dans la
maladie et la souffrance ? jour et nuit
semaine et week end sans reconnaissance
de toutes ses particularités. Les salaires
sont bien trop bas en catégorie C
Parallèlement à eux le rôle cadre et
direction est très important il a progressé
ce qui n'est pas le cas du personnel des
services est ce que ça répond aux besoins
des services ?

Il y a des heures d'attente aux urgences =
Le manque de médecin pour avoir une
consultation à temps et de spécialiste
ou il faut attendre des mois pour avoir un

rendez vous et beaucoup ne prennent pas de nouveaux patients.

Problème aussi dans les maisons de retraite
Les maisons de retraite familiale ont
toutes été rachetées par de gros groupes
privés ~~pro~~ nationaux. Ils font payer la
prise en charge très très cher alors que
le personnel est insuffisant. Les maisons
de retraités sont très belle en apparence
mais n'ont pas les moyens humains pour
accueillir des personnes en moyenne de 85 ans
très dépendantes.

Rien n'est prévu comme établissement
pour les 65 - 85 ans

- suppression de toutes les niches fiscales
- égalité pour tous des conditions de départ à la retraite
- égalité de toutes les TVA
- donner davantage de moyens pour lutter contre les marchands de sommeil et les logements insalubres.
- Pour le prélèvement à la source
- de SMG pour les retraités qui ont 40 ans et plus de cotisations

-
- développer le moteur à Hydrogène
 - développer l'énergie renouvelable (panneau solaire, énergie hydroélectrique..... public et privé)
 - récupérer l'eau de pluie
 - tri sélectif plus poussé (1 poubelle pour chaque déchets : déchets ménagers - plastique - verre - carton)

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE
CARCASSONNE



Ville de Capendu

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



Capendu, le 7 mars 2019

Monsieur le Préfet de l'Aude
52 rue Jean Bringer
11000 CARCASSONNE



Monsieur le Préfet,

Le Grand Débat National s'est déroulé à Capendu le 21 février dernier. Il a rassemblé 35 personnes.

Vous trouverez jointes à cette lettre les propositions ayant obtenu un assentiment partagé.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de mes plus respectueuses salutation.

Le Maire,
Jean-Jacques CAMEL





Ville de Capendu

Propositions relevées au cours de la réunion publique du 21 février 2019 à Capendu

Créer une assemblée citoyenne

Remettre la citoyenneté au cœur de l'instruction à l'école

Diminuer le coût de fonctionnement de l'état

Supprimer les niches fiscales

Supprimer la défiscalisation des dons pour les entreprises

Supprimer les avantages accordés aux anciens présidents de la République et ministres

Diminuer le coût de fonctionnement des députés européens

Informers les citoyens des salaires et avantages des hommes politiques

Diminuer le coût des conseils généraux

Informers le public du coût de la haute fonction publique et de son utilité

Rendre le vote obligatoire

Prendre le vote blanc en compte

Instaurer le vote à la proportionnelle

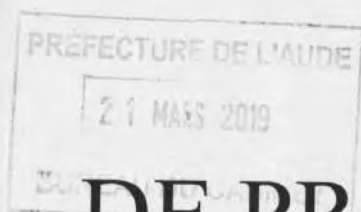
Casier judiciaire vierge pour tous les élus

Obliger les députés à rendre des comptes dans leur circonscription

Diminuer le pouvoir du Président de la république

Instaurer un budget plafonné pour les campagnes présidentielles

CAHIER DE DOLEANCES



ET

DE PROPOSITIONS

DES HABITANTS DE LA
VILLE DE
MARSEILLETTE A
DESTINATION DU
PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE

MAIRIE DE MARSEILLETTE

CAHIER DE DOLEANCES ET DE PROPOSITIONS

Depuis plusieurs semaines, une grande partie de la France manifeste son mécontentement à travers le mouvement des « Gilets Jaunes ».

Dans un tel contexte et pour représenter au mieux les intérêts de l'ensemble des habitants de notre commune, la mairie met à disposition un cahier de doléances et de propositions afin de recueillir les attentes, craintes ou suggestions de ses administrés, destinées au Président de la République.

Les messages déposés seront transmis aux services de l'Etat.

Ce cahier est à disposition dans la salle du Conseil Municipal durant les horaires d'ouverture de la mairie ou par mail à l'adresse doleancesmairiemarseillette@orange.fr jusqu'au 15 mars 2019.

Le Maire,
B. DUCLOS



④. Permettre aux femmes ou aux hommes qui le désirent de rester élever ses enfants à la maison avec un salaire convenable. A l'heure actuelle une femme perçoit beaucoup trop en salaire. Nos enfants avant leur 3 ans sont alors gardés en crèche ou en garderie. Ce n'est pas normal. Un mi temps payé en temps plein jusqu'au 3 ans de l'enfant pourrait être une piste.

Augmentation de 300 euros pour les petites retraites et petit salaire ou donner du pouvoir d'achat.

Pour les petites exploitations agricoles supprimer la taxe Foncière Non Bâtie et alléger les charges NSA pour que des jeunes Viticulteurs s'installent.

La relève est de moins en moins nombreuses.

Baisser la TVA de 20% à 10% plus abordable pour le bien de tous.

Les petites exploitations vont disparaître il restera que les gros domaines, voilà la situation dans l'Aude actuellement.

Il manque des personnalités importantes qui nous soutienne et nous aide à vendre notre produit (vin). Le Canton est en danger.

Plus de personnel AVS pour les enfants en grande
Difficulté, des Revenus plus important SMIC à 1800€ net
Plus de logement Social,

Doléances à faire suivre à qui de droit. Merci

frkmr \aol\ <frkmr@aol.com>

jeudi 17 janvier 2019 à 09:33 réception

À : doleancesmairiemarseillette@orange.fr

Monsieur le Président,

Je pense que la désindexation, à la hausse du coût de la vie, des retraites est une profonde erreur :
En effet, les années passant et le coût de la vie augmentant, en quelques années la majeure partie des
Retraités seront des gens pauvres.

Ils font pourtant partie des personnes qui font « tourner » l'économie actuellement : Voyages, voitures, cadeaux aux
enfants et petits-enfants,
restaurants, vêtements etc... font de ces personnes des consommateurs assidus.

Le fait de perdre en pouvoir d'achat au moment du passage à la retraite est normal et accepté comme tel (en principe - 50
%).

Mais le fait que le montant de la retraite stagne alors que le coût de la vie augmente est anormal (-1% en moins en
moyenne par an).

En quelques années, les retraités se retrouvent au niveau du seuil de pauvreté et seront nécessairement « supplémentés »
avec le minimum vieillesse.

Durant la première période, ils ne participeront plus à l'économie du pays en faisant un maximum d'économies pour
pouvoir « durer » et

durant la seconde partie ils ne peuvent plus participer n'en ayant plus la capacité financière. Entre temps et au cas où, ils
auront organisé

la transmission directe de leur « bas de laine » (s'il existe).

Résultat pour l'économie du pays : quadruple perte

- peu de dépenses en vue de faire le maximum d'économies,
- peu de dépenses car pas de capacité financière,
- versement du minimum vieillesse par les Affaires Sociales,
- transmission directe en liquide du bas de laine (s'il existe).

Bonne réception

Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants (Antoine de Saint Exupéry)

Par politesse, ne retransmettez pas les adresses de vos contacts : si vous avez cliqué sur « Transférer » ou « répondre », supprimez
l'adresse de tous les contacts du message que vous renvoyez

MARSEILLÈTE (AUDE)
Occitanie

Monsieur Le Président de la République

Je m'appelle [redacted] et suis
lieutenant âgé de 90 ans. Je suis veuve depuis 11 ans et maman
de 4 grands enfants. J'ai aussi 5 petits enfants. Mon époux
ancien fonctionnaire de Police a eu de nombreuses mutations
la dernière au Commissariat de Carcassonne. Comme de
nombreuses retraités, je constate avec après années une baisse
de mon niveau de vie, car tout augmente (électricité, gaz
eau etc...) sauf ma pension de retraite.

Il faut donc mettre plus de moyens pour réduire le chômage.
Indexer les retraites sur l'inflation.

Envisager la suppression de la redevance télévision.

Supprimer la C.S.G pour les plus modestes.

Supprimer les taxes sur les carburants (essence etc...)

Reinstaurer l'I.S.F au lieu d'enrichir les plus riches.

Ouvrir des bureaux de poste en journée pour les person-
nes âgées. Penser à l'isolement en ruralité.

S'occuper de l'écologie.

Nous Occitans, nous vous demandons de prendre en conside-
ration ces demandes, non seulement pour nous mais pour
tous les Français. Nous aimons notre République et
Marianne est bien triste!!

Les élus locaux sont courageux avec la restriction
de leur budget.

Recevez mes salutations distinguées.
Bonne Année, Monsieur Le Président.

[redacted]

samedi 26 janvier 2019 à 14:52

réception

À : doleancesmairiemarseillette@orange.fr

bonjour

mon métier n est pas reconnue payer 0.20c cts du kilomètre pourtant j en fais plus a revoir les conventions collectives sur l aide a la personne

on nous donne plus pour la prime d activité mais on nous baisse les APL

augmenter les impots aux riches et non au autres

baisser les salaires des ministres

augmenter le smic ainsi que le pouvoir d achat

cdt

lundi 28 janvier 2019 à 12:11

réception

À : doleancesmairiemarseillette@orange.fr

Madame, monsieur

Vous voudrez bien transmettre le présent souhait dans le cadre du grand débat à qui de droit :

Je souhaite que soit réexaminées toutes les niches fiscales existantes.

A savoir :

Sur une période de trois années, toutes les niches fiscales sont supprimées, au rythme d'un tiers par années.

Durant cette période, les personnes physiques et morales concernées ainsi que toutes les professions impactées, seront identifiées en raison des conséquences subies.

Ce qui permettra :

- d'examiner, au cas par cas, le bien fondé des mesures en vigueur
- de les remettre en place, ou non, (Après examen approfondi).

Beaucoup de niches fiscales, n'ont plus lieu d'exister à l'heure actuelles permettant aux plus riches des choses que les petites gens n'entrevoient même pas.

Faisant partie plus ou moins d'une niche fiscale, la taxe d'habitation qui a été supprimée pour tous,

Sera à nouveau instaurée pour les résidences secondaires.

Si l'on a les moyens d'avoir une résidence secondaire, on a également les moyens d'assumer une plus grande part de l'impôt.

Faisant également partie de la fiscalité dans le cadre des niches :

Lors de l'installation des entreprises dans de nouveaux locaux :

Une aide, à calculer en fonction des superficies utiles devrait être instituée afin qu'elles ré utilisent des friches industrielles

Au lieu de construire à neuf.

A l'inverse, les locaux construits neufs seront beaucoup moins subventionnés.

Ceci permettra petit-à-petit de réduire le nombre de friches industrielles qui se multiplient partout dans le pays.

L'abandon d'épave pour tous existe, mais pas l'abandon de bâtiments.

Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants (Antoine de Saint Exupéry)

Par politesse, ne retransmettez pas les adresses de vos contacts : si vous avez cliqué sur « Transférer » ou « répondre », supprimez l'adresse de tous les contacts du message que vous renvoyez.



Pensez à l'Environnement avant d'imprimer ce message



Rehaines habitants de MARTEILLETTE.

Bien que nous ne soyons pas sur que ces cahiers de doléances soient lus en "haut lieu" ils ont le mérite d'exister mais nous pensons qu'il s'agit là d'un devoir pour que la population exulte ses problèmes.

Comment voulez-vous qu'un président de la République, AVEUGLE - SOURD et MUET puisse comprendre les problèmes des FRANÇAIS - petits et moyens qui représentent la BASE de la population française ?

Pourtant il devrait savoir que pour tout édifice, comme celui de la FRANCE, la BASE est la partie la plus importante. Elle doit être stable, forte et solide. C'est elle qui soutient la maison France et non pas le toit !

Hors si la BASE tremble, si elle se fissure, si elle se dégrade, c'est tout l'édifice qui est impacté, entraînant le chaos et la chute des étages "supérieurs".

- Les GILETS JAUNES sont annonciateurs de grosses fissures pénétantes et dangereuses comme par exemple celle du SMIG indécent et trop bas - Ou celle d'une fiscalité à 2 vitesses visant à favoriser les classes "Riches" (amis de Macron) - Ou celle des petites rehaines trop maigres et jamais revalorisées sur un coût de la vie qui augmente sans cesse - Ou celle des Artisans, Commerçants, indépendants, affaiblis et étranglés par un régime social ASSOCIAL qui les ruine un peu plus tous les jours - Ou celle des carburants dont les prix ne cessent jamais d'augmenter

2020/2021

comme pour appauvrir un peu plus les travailleurs modestes. Et bien d'autres encore figures dans la liste peut être longue. Au delà de tout cela il y a aussi des figures "CANCÉREUSES" comme par exemple celles des cadeaux royaux offerts aux grosses fortunes et amis de MACRON, en leur enlevant l'I.S.F. pour les rendre encore plus riches. Il y a aussi toutes ces indemnités exorbitantes versées aux élus de la République (ministres, etc...) à leurs assistants qui sont souvent leur femme ou leurs enfants, parfois les femmes sont versées à vie même quand ils ne sont plus élus ! Toutes ces dépenses avec les charges et tous les cadeaux, tout ce faste et ce luxe autour d'eux, ruine la France.

Pendant ce temps les maisons de retraite sont pleines de nos "petits vieux" qui ont bossé toute leur vie pour finalement arriver dans des dortoirs à prix d'or, sans aide de l'état, juste pour les défrayer de leurs maigres économies et si cela ne suffit pas ils endettent les enfants et les petits enfants... c'est une Honte!!!

Où est la France de DEGAULLE ? ou est la France de l'Amour et du Respect du PEUPLE ?

De présidents en présidents la France s'est perdue dans le Royaume de l'ARGENT qui est devenu le maître absolu de notre pays mais aussi de l'Europe et du monde. La France de Macron n'est que l'Apothéose du progrès et du FRIC avant l'Apocalypse.

(3)

En fait le président Macron n'est que la fine laine
du pouvoir financier - un pantin au service des
ultra puissances de l'Argent -

les GILLOTS JAUNES sont le PEUPLE qui exprime
son Ras le Bol et sa Colère.

Ceux ou celles qui ne sont pas Gillets Jaunes dans
leur cœur ou dans leur tête ne peuvent être que
incapables des problèmes, ou alors moutons de
pamurge ou bien alors "Richeton" de chez Macron (lol)
Nous Jaunes et signons Gillets Jaunes convaincus
d'une nécessité pour le bien de la France et celui
de nos enfants -

Le Libéralisme Faire
Fabriquer Pour des Chômeurs
Pour Vendre à des esclaves

→ indexation des Retraites sur niveau de la vie,
Gel depuis 2012

- contrôle des entreprises sur les installations Renouvel
Pose du matériel non conforme, pour nous 30 000
euros / perdu, on n'est pas le seul, Rapport expert
en matière possession / pas de serrure, après enquête
exp. ou ce trouve Nicolas Hulot / Cécile duflot
et les autres.
- Baisse des carburants
Augmentation du smic et non avec des primes
et

Marseillette

Depuis novembre, on entend toutes sortes de revendications souvent justifiées. Je ne répèterai donc pas l'ensemble de ces mécontentements mais je désire insister surtout sur les bases d'une société plus équitable qui régleraient la plupart des problèmes et ce mal-être qui nous atteint !
Je parle donc des inégalités sociales :

- les échelles de salaires beaucoup trop étendues ! (par ex. 300 fois le smic !!)
- le fait que particuliers et sociétés ne paient pas leurs impôts en France ! (sportifs , gens du spectacle, amazon etc ...)
- le nombre de parlementaires beaucoup trop important .
- les avantages des 4 ex. présidents !!
- les " parachutes dorés "

et il y en a d'autres !!

Marseillette

samedi 16 février 2019 à 09:42 réception

A : doleancesmairiemarseillette@orange.fr

Madame,

Vous voudrez bien transmettre le présent souhait dans le cadre du « Grand Débat » à qui de droit :

L'Aude, comme d'autres départements en leur temps, a été touchée au mois d'octobre, par des énormes chutes de pluies qui ont entraîné des crues qualifiées d'historiques par nombre de personnes ainsi que par les « décideurs ». Des décès sont à déplorer, ainsi que des destructions massives, sans compter les victimes collatérales qui ne sont pas encore connues (agriculteurs, commerçants indirectement impactés par les inondations, etc...).

Pourquoi dépenser des budgets colossaux à venir en aide aux sinistrés, à engager des moyens humains et techniques et à faire des réparations à posteriori alors qu'il serait tellement plus simple de réaliser des travaux préventifs. Le temps est arrivé pour nous tous, citoyens et « décideurs », de mener une grande réflexion sur les cours d'eau et voies navigables présents sur le territoire national. Et de déterminer les meilleurs moyens de reprendre l'entretien général de ces éléments essentiels de notre vie actuelle et à venir.

Pour cela, il faut reprendre le code rural (afin de faciliter et/ou de rendre obligatoire le débroussaillage, le tronçonnage et le nettoyage le long des berges, tel que cela a été fait pour lutter contre les feux de forêts). Pour débiter, aucune évaluation n'est nécessaire, il suffit d'aller se promener le long des cours d'eau pour se rendre compte où se situent les futures situations à risques.

Le financement de tels projets peut largement provenir des dotations des régions et départements, puisqu'en cas de catastrophe comme cela a été le cas au mois d'octobre dans l'Aude, en plus de l'état (qui a pu débloquer des sommes assez astronomiques pour les secours et les aides) si ces entités prennent le soin de budgétiser ces travaux. Pour preuve que ces financements existent, plusieurs régions/départements nous sont venus en aide, rapidement et sans hésitation.

La réalisation des travaux peut être confiée à des personnes de tous bords (service national, erasmus, jeunes en difficulté, bénéficiaires de prestations sociales, retraités en manque d'activités, bénévoles des villages et villes concernés). Je reste persuadé que la main d'œuvre existe, les envies également, reste à fédérer tout cela. L'encadrement serait réalisé par les sapeurs forestiers, VNF, les régiments de génie militaire, etc.... Les propriétaires terriens seraient dans l'obligation de participer et/ou de financer au vu de leurs revenus.

En quelques années la situation pourrait radicalement changer, évitant ainsi des situations comme nous en connaissons très régulièrement. Il restera l'entretien et la surveillance à réaliser régulièrement, en confiant cette tâche aux sapeurs-forestiers et à VNF (sans avoir à créer des services supplémentaires puisqu'ils existent déjà).

Bonne réception

Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants (Antoine de Saint Exupéry)

Par politesse, ne retransmettez pas les adresses de vos contacts : si vous avez cliqué sur « Transférer » ou « répondre », supprimez l'adresse de tous les contacts du message que vous renvoyez



Pensez à l'Environnement avant d'imprimer ce message



Cahier citoyen

« RIEUX EN VAL » - « 11314 »

« 11220 »

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE



11220 RIEUX EN VAL
mairie.rieuxenval@wanadoo.fr
Tél. : 04 68 24 08 62

REPUBLIQUE FRANCAISE

A Rieux, le 07/01/19

Suite aux mouvements sociaux et à l'annonce faite par le président de la République, la commune met à votre disposition un cahier de doléances et de propositions jusqu'au 15 Février 2019

Chacun peut y rédiger ses remarques ou ses propositions dans un esprit critique et constructif

Le Maire et le Conseil Municipal feront remonter l'information aux conseillers départementaux et aux associations départementales représentant les maires sans prendre parti et dans la plus stricte transparence

Le Maire
BEDOS Xavier

En France il y a trop d'inégalités
c'est pourquoi je soutiens les Gilets Jaunes
Il me paraît juste de supprimer la
CSG pour les Retraités et d'avoir un
salaire ou une retraite décent pour
permettre à tous de vivre convenablement.

Enfin à qualification égale salaire égal;
Ce n'est pas le cas à l'Assemblée
Nationale ou les Secrétaires les Agents
d'Entretien etc et - perçoivent un salaire

TRES SUPÉRIEUR
à leurs collègues des autres administrations.

Et pour finir lorsqu'un Ministre
un Député ou d'autres hommes d'État
ont terminé leur mandat, ils devraient
redeviend des Citoyens Ordinaires et ne
plus bénéficier de leurs privilèges
(Voiture de fonction, chauffeur, Garde
du Corps etc j'en passe)

Ainsi on trouverait les Milliards
qui manquent pour les Travailleurs
à 1000 € par mois.

Réunion Val le 14/01/2019

1. Rte de la grasse M220 pieux en val

- * Zéro SDF.
- * Davantage de progressivité dans l'impôt sur le revenu, c'est à dire plus de tranches.
- * Favoriser les petits commerces des villages et du centre ville. Cesser la construction de grandes zones commerciales qui tuent le petit commerce. Davantage de parkings gratuits en centre ville.
- * Que les gros (Mac Donald's Carrefour, Google, Amazon) payent beaucoup d'impôt et que les petits artisans payent peu d'impôt.
- * Réviser système de sécurité sociale pour tous fin du RSI.
- * Retour de l'ISF.
- * Les salaires de tous les Français ainsi que les retraites les allocations doivent être indexés à l'inflation.
- * Interdire la délocalisation. Protéger notre savoir-faire et nos emplois.
- * Fin de la politique de l'austérité.
- * Que les déboutés du droit d'asile soient reconduits dans leur pays d'origine.
- * Augmentation des allocations des handicapés.
- * Limitation des loyers. Davantage de logement à loyers modérés pour les étudiants et travailleurs précaires.
- * Fin immédiate de la fermeture des bureaux de poste, des écoles les maternités et périscolaire.
- * Moyens conséquents accordés à la justice,

- la police la gendarmerie et à l'armée.
 - * maximum de 25 élèves par classe de la maternelle jusqu'à la terminale.
 - * Fin des indemnités présidentielles à vie.
 - * Interdiction de faire payer une taxe lorsque leurs clients utilisent la carte bleue pour les commerçants.
 - * Taxe sur le fuel maritime et le parosène.
 - * Apportons du bien-être à nos personnes âgées interdiction de se faire de l'argent sur les personnes âgées.
 - * Renforcer l'accès aux soins pour tous en milieu rural.
 - * Lutter contre la désertification médicale dans l'Jude. par des maisons de santé cabinets médicaux et paramédicaux.
 - L'accès aux soins est un droit primordial pour tout habitant du Val de Saône.
 - * Fin du cumul des mandats.
 - * Pour une vraie démocratie vote obligatoire avec comptabilisation des bulletins de vote blancs.
 - * Faut baisser les salaires du Président de la République, des ministres, des parlementaires, réduction du nombre de privilèges.
 - * Augmentation des dotations aux petites communes.
 - * Suppression de CSG pour tous!
- Rieux-en-Val le 16 Janvier 2019

La façon de vivre, de savoir vivre; la personnalité de chacun vient à la base de l'éducation que l'on nous a donnée.

L'éducation par les parents à la maison et dès le plus jeune âge et durant la période où l'on reste une partie de notre vie avec eux.

Une éducation à l'école par les professeurs des écoles et autres.

L'éducation par le respect et la discipline tout en respectant l'individu et lui laisser certains droits.

L'enseignement des aînés pour les jeunes pour les connaissances et l'expérience de la vie.

Pour les enfants, l'exemple a tout ce les grands c'est donc à ces derniers de se montrer dignes de ce qu'ils ont appris.

Avoir-nous aujourd'hui cette éducation au sein de famille.

Avoir-nous cette éducation dans les écoles

Avoir-nous l'exemplarité de nos élus politiques, qui sont là pour défendre le peuple mais que nous ne voyons que lorsqu'il y a des inaugurations ou pour les élections

Exemplarité qui sert la même que tout un chacun de nous autres gens du peuple pour les salaires qui sont exorbitants pour nos chers députés et Sénateurs (même salaire 7-209,74) (577 Députés et 348 Sénateurs)

(Sans compter tous les autres avantages financiers et autres)

exemplaire, un la pension de retraite de ces personnes là, qui est
l'équivalent de leur salaire lorsqu'ils sont en exercice (7.204,74€)

Il faut constituer une VI^{ème} République ou il faut supprimer le Sénat et
que les députés soient au plus près de la population. Pour passer la parole
au peuple de ces demandes et des choix à faire.

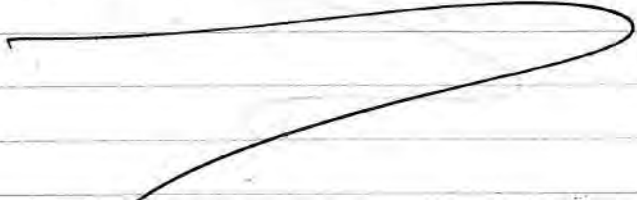
De ce fait et franchement pour certains choix, il y aura le référendum citoyen.

6/7 janvier 2019.

Social:

- Les services publics doivent redevenir accessibles à tous avec des unités mobiles 1x/mois dans chaque village.
- Réformer les aides sociales pour diminuer le nombre de "specialists" qui travaillent "Ad-Hoc" pour en profiter.
- Proposer à chaque chômeur un choix de 3 formations en phase avec les besoins du marché d'emploi local.
- Révaloriser les retraités qui sont un moteur de la consommation et un élément de partage social, familial entre autres.
- Relancer "l'uniforme à l'école" pour éviter les "classes sociales" liées aux revenus des parents.
- Initiation à la conduite automobile dès 16 ans dans le cadre scolaire.
- Relancer l'apprentissage par le prêt d'un véhicule pendant l'apprentissage avec don de ce véhicule à l'obtention du diplôme.
- Création de revenus retraite minimum égal au SMIC avec contrepartie sociale, culturelle ou autre à définir avec le flair en fonction du cas du retraité(e).
- Création d'un revenu minimum chômage de 2/3 du SMIC en contrepartie d'une formation en phase avec les besoins du marché, limitée à 1 an.
- Check-up médical complet et gratuit 1x/an avec suivi nécessaire pour proposer aux non-employés.
- Mise à disposition des Préfets, de jeunes médecins, pour 5 ans.
- Remonter l'inflation entre 2 et 2.5% pour provoquer une augmentation de salaires afin de retrouver le sentiment de progresser.

Collectivités :

- Imposer pour 2026, une population minimum / connue pour réaliser des économies d'échelle avec libération immédiate de locaux : 1/3 vente ou location, 1/3 logements sociaux, 1/3 lieux culturels.
 - Inciter la revitalisation des terres délaissées en les louant aux propriétaires à bas prix, par des baies amphithéâtrales par la chambre d'Agriculture, à des jeunes agriculteurs ou pour des agrandissements, ou lourde taxation !
 - Favoriser la production locale d'énergie propre en allégeant la procédure administrative (ex micro centrale méthanisation)
 - Plan national de remplacement des éclairages publics par du LED avec partage financier de l'Etat.
 - Pour soulager les prisons, mise à disposition de lieux, de "bras" compatibles avec des travaux communautaires.
 - Amplifier la puissance de l'Europe, seule protection des citoyens contre la mondialisation :
 - harmoniser la fiscalité, les règles sociales, l'éducation la recherche médicale.
 - sortir de la règle de l'unanimité pour une majorité plus adaptée à prendre des réformes indispensables.
 - permettre à un groupe de pays d'aller plus en avant sur des sujets déterminés.
 - créer une armée Européenne
 - " " " " diplomatie Européenne
 - Financer les départements avec les régions pour qu'ils en deviennent "les acteurs sociaux"
- 

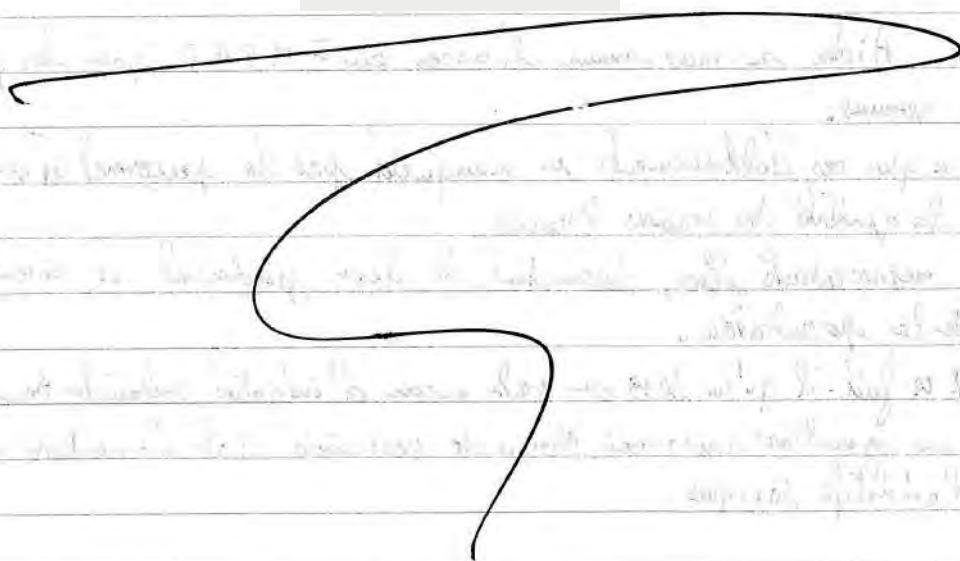
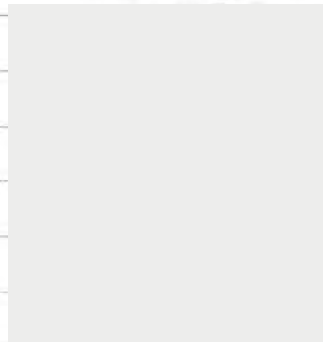
Economie - Fiscalité

- Inciter le développement de l'énergie hydrogène pour fuir la dépendance actuelle aux batteries.
- Création de taxes sur les camions qui traversent le pays par la route.
- Création d'une taxe européenne sur les gros polluants : Avions - Ports - Containers - Paquebots...
- Inciter le ~~bon~~ hydrogène.
- Réintégrer dans la base de calcul de l'ISF, les liquidités (hors Livret A) et les obligations (pour 50% tout en rétablissant les effets de FCPI sur les montants dus au titre de l'ISF en passant de 50% à 75%.
- Ajouter les aides financières aux subventions de jeûnes agricoles, les effets de FCPI.
- Aucune indexation des 'indemnités' chômage, au delà de 1.5 x le SMIC.
- Les sanctions financières pouvant être supprimées pour les excès de vitesse dont la vitesse retenue serait inférieure à +10% de la vitesse limitée.
- Étendre à tous, les avantages de l'épargne salariale (PEE) et de l'article 83 en imputant vers les actions Européennes avec un mini annuel auprès d'un professionnel.



Culture:

- Relancer les lycées Français de l'étranger, véritables exportateurs de notre culture.
- Gratuité des musées qui reçoivent de l'argent public tous les 1^{er} WE de chaque mois.
- Gratuité des théâtres qui reçoivent de l'argent public, tous les 2nd WE de chaque mois.
- Gratuité des séances de films qui reçoivent de l'argent public (ou SICOVA) tous les 3rd WE de chaque mois.
- Journées Ports ouverts avec distributions gratuits dans tous les clubs de sports qui reçoivent de l'argent public tous les 1^{er} WE de chaque mois.
- Organisation en "Tour de Régions" de grandes expositions nationales.



- Abolir ou diminuer les privilèges accordés à nos parlementaires.
- Anciens présidents. Sénateurs députés.
- Stopper la suppression des services publics surtout en milieu rural.
- Lutter contre les déserts médicaux. Création de maisons médicales afin d'aider à l'installation de médecins généralistes.
- Arrêter de dire que certaines retraites sont des privilèges. La plupart ont commencé à travailler avant 20 ans. (14 ans pour certains) et et à plus de 40 h par semaine.
- Indexer retraites sur l'inflation.
- Stopper la hausse de la CSG sur les retraités.
- Besoin d'attribution de certains avantages sociaux. Ne pas inciter certaines personnes à ne rien faire.
- Limiter immigration.
- Augmenter les bas salaires, non pas par des primes qui ne sont pas prises en compte pour le calcul de la retraite.
- Augmenter les petites retraites, il est anormal que des personnes ayant le total de trimestres requis aient une retraite inférieure à 800 €. Il ne devrait pas y avoir de retraites inférieures à 1000 €.
- EHPAD. Aider au maximum l'accès en EHPAD pour les personnes à faible revenus.
- Veiller à ce que ces établissements ne manquent pas de personnel et surtout contrôler la qualité des services fournis.
- Que nos représentants élus, descendent de leur piedestal, et soient plus proches de la population.
- Comment ce fait-il qu'en 2019 on parle encore d'inégalité salariale Femme - Homme.
- Imposer une agriculture raisonnée. Moins de pesticide. Côté alimentaire moins de colorants et d'additifs toxiques.

Revalorisation des petites retraites agricoles

Indexation des retraites sur le taux de l'inflation

Ouverture des droits à la retraite pour les cotisants solidaires

Désert médical

Prise en considération du vote blanc

Les Aides à la personne et Aides à Domicile sont très mal rémunérées sur le prix de l'heure et dans le cas de notre secteur sur le remboursement des km parcourus qui ne sont pas tous pris en compte.

De plus lorsque les aides à la personne transportent les usagers, le salaire facture plus que ce qui est reversé à l'État.

Pour quelle raison certains services dans d'autres secteurs ont eux des véhicules à disposition des Aides à Domicile ou aux personnes.

Lorsque il y a des toilettes à faire aux personnes, pour quelle raison la valeur du service n'est pas rémunérée de la même façon ni c'est une aide à la personne ou une infirmière, le travail est pourtant le même.

Le vote devrait être obligatoire et il devrait y avoir des sanctions pour ceux qui ne participent pas aux votes.

Le vote blanc doit être pris en compte; il faut que les personnes qui ne présentent aux élections aient une mention en sautant les votes blancs, même s'il faut faire un tour supplémentaire.

Je pense que cela ferait réfléchir sur les décisions de leurs projets d'élections.

De tout travail il faut un salaire, mais de tout salaire il faut un travail.

Sauf pour les retraités qui ont déjà connu ou certains handicaps qui ne peuvent vraiment pas être actifs.

Il serait plus juste de changer le mode de calcul des cotisations, un salarié a son salaire selon l'emploi et des charges déduites, il ne faut pas que le revenu NET soit inférieur au revenu imposable.

Les Agriculteurs se fichent bien qu'ils aient de petites retraites, mais durant leur période de cotisations il ne leur a pas été demandé une somme trop importante par rapport à un Salaire. Le prétexte qu'ils ont un bien ou leur Terre à vendre au moment de la retraite n'est pas d'un bon calcul; bien souvent les enfants prennent la relève.

il faudrait que tout le monde soit obligé de déclarer un salaire mensuel, même les prestataires (professeurs libéraux) le chef d'entreprise.

Tout d'abord pour avoir droit au chômage il faut être inscrit comme demandeur d'emploi et pour que nous soyons tous au même niveau.

Les entreprises faisant des bénéfices pourraient être taxées sur le bénéfice en déduisant une partie pour le réinvestissement et une partie des primes sont distribuées au personnel.

Cette prime ne devrait pas compter de charges ni pour l'entreprise ni sur l'impôt pour les salariés.

que ce soit des PDG, des sportifs, des élus; tout le monde devrait être taxé pour les charges au même %.

Un salarié qui a un salaire de 1592 € mensuel ne perçoit que 1254 € il est imposable sur 1330 € (pour quelle raison)

les charges sociales sont de 21% pour les salariés et 43,5% pour les charges patronales. ce qui fait que pour un salaire de 1254 € il y a 64,5% de charges et qu'en fait le coût du salarié est de 2384 €

Comme l'argent vient de ceux qui travaillent et sert à aider les autres, il faut revoir l'assistanat.

Trop d'assistanat dans la clinique, il convient bien entendu d'aider les personnes qui ont des difficultés, mais il ne faut pas les conforter dans cette situation.

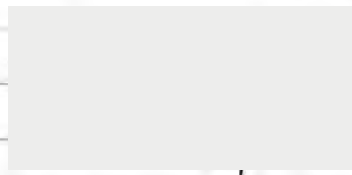
Le chômage ne doit être que de courte durée, le temps de retrouver du travail correspondant au autre métier ou formation. Dans la semaine des jours pour trouver du travail et 3 jours de travail d'intérêt général ou dans une association de service à la personne ou dans ce genre (pas une association pour les loisirs si ce n'est pour aider à recevoir et aider des personnes qui ne peuvent pas financièrement avoir des loisirs) il en est de même pour ceux qui perçoivent le RSA. ou tout autre aide, ce ne sont pas des aides pour se complaire dans cette situation.

Comment est-ce possible qu'il arrive encore que l'aide au logement soit plus conséquente que la valeur du loyer, pour tant aide il faut une contre partie; il ne faudroit pas donner autant d'aide et surtout il faudroit s'assurer que les logements sont aux normes et corrects pour y habiter. ce dont j'ai des doutes, non que en connaissant certains logements qui nous entourent dans les villages voisins. il faut connaître la valeur des choses, l'avis de personnes qui ont droit au RSA, donc qui ne travaillent pas certains; mais qui ne peuvent pas travailler à temps partiel et qui ont des téléphones devenus coûteux.

Comment concevoir que une personne qui travaille au SMIC au juste au-dessus, qui a une famille à nourrir plus la complémentaire santé.... les autres ont droit à la CMU et ne font rien, quant à ceux qui travaillent mais qui n'ont pas trop de moyens, la complémentaire ne leur couvre pas tous les soins... Alors on ne se soigne pas, spécialement pour les dents et les yeux.

Comment concevoir que des personnes qui ont des métiers puissent avoir le RSA, un agriculteur ou autre, il faut qu'ils puissent vivre de leur travail en vendant leurs produits; bien sûr à condition qu'ils aient une entreprise qui corresponde et sinon exercer un autre travail en complément; là aussi il ne faut pas faire le complexe de cette situation.

Le Sélémi Cambda, lui travaille tous les jours pour avoir son salaire et quel salaire pour certains d'entre nous.



Arrêter avec le corporatisme et les privilèges, tout remettre à plat. Sauver les acquis sociaux qui ne sont plus de notre temps.

Faire comme dans certains pays, pouvoir consulter les salaires des entreprises et leurs dirigeants, avec plafonds des hauts salaires.

Exemplarité de l'état sur les salaires, frais divers avec justificatifs ou plafonnements.

- Taxe Habitation: Assujéti aux Revenus!

Quelqu'un ne payant pas (ou peu) d'impôt sur le revenu, mais ayant des biens de valeur sont exonérés! Cette taxe, si elle ne devait pas être annulée devrait être indexée sur la valeur des biens.

- ISF, à maintenir pour les entreprises qui ne réinvestissent pas, et maintenir pour les particuliers qui ne créent pas d'emploi qui étaient simplement indexés sur leur fortune.

- Assujéti tout le monde aux impôts proportionnellement aux revenus, chacun se sentant des lois Concrètes et Considérées.

- Stopper dans un délai à définir les retraites? et Mises à Disposition des Anciens représentants de l'Etat (Vérités factives, Secrétaires, Gardes du Corps, etc...). Salaires incohérents, avantages démesurés, tout cela pouvant également être Consulté par Toes. Il n'y a rien à Cacher.

Arrêter de faire de la surenchère sur les directives Européennes qui sont

déjà suffisamment contraignants et vise à
lever plus blanc que les autres, n'aboutit à
rien, sauf à exister la population. C'est
tout le monde ici personne, ou alors c'est
une façon détournée de taxer d'avantage pour
renflouer les caisses de l'état.

Sous la même philosophie, arrête de taxer
systématiquement les automobilistes, que l'on
considère comme des pourceaux à Fris. Pourquoi
ne pas taxer les poids lourds (entre autres
ceux qui traversent la France sans faire de plein
et qui polluent autant que les autres).

Surtout aux Bateaux de Croisières qui
lorsqu'ils sont à Quai Consument en moyenne
600 litres de Gazoil / Heure.

Pourquoi ne pas envisager une politique
de ferroutage, et liaisons rapides avec
l'étranger aux RAILS, la FRANCE étant avantagée
entre autres au niveau Européen via sa façade
septentrionale.

S'investir excessivement dans la recherche des
énergies renouvelables non polluantes telles que
l'Hydrogène en prévoyant le remplacement
du parc automobile après maîtrise des
nouvelles énergies. Que fera-t-on des Piles
à énergie des Voitures Électriques? des panneaux
PhotoVoltaïques? etc...

Tout aide financière de l'état (Chomage
etc...) devrait avoir une contrepartie.

L'Argent ne doit pas être gratuit, une contre-
partie (pensé en certain domaines) doit être
demandée, tel que traverser d'intensité

- so non annulation des indemnités
- public. Favoriser les gens qui veulent vraiment travailler. Actuellement bon nombre de chômeurs se contentent de leurs indemnités et allocations familiales.
- limiter et plafonner les allocations chômage des cadres après quelques mois.
 - Immigration; il y a de plus en plus de friches en particulier dans notre région, et des petits métiers qui se perdent. Pourrait-on envisager d'aider les immigrés qui le souhaitent à faire ces métiers et en particulier les Bergers pour nettoyer le domaine rural.

(suite)

- Faire payer l'impôt directement sur les recettes faites en FRANCE (Spectacles, Sportifs etc.)
- Prendre en considération le vote blanc
- Référendum facilité sur les grandes décisions politiques.
- Impôts Fonciers, Taxes abrogées en fonction de l'éloignement des grands centres régionaux (prefect, s/prefect.) pour les zones rurales éloignées ne bénéficient pas des mêmes services entre autres.
- Particulièrement pour les grandes agglomérations (ex: Toulouse - Montpellier), lisser les taxes habitation / Foncier. Grosses disparités par exemple entre 2 communes limitrophes, l'une ayant par exemple une zone industrielle importante (d'où recettes) alors que la 2^e subit les mêmes impôts.

Scandale des autoroutes beaucoup trop chères
il y a beaucoup d'automobilistes qui reviennent
sur les Nationales - Stopper les péages à
l'entrée des Villes, et faire des bretelles
de raccordement pour désengorger les axes
et éviter les embouteillages sur un rayon de
20 km par exemple

- Arrêter la vente du domaine Public qui rapporte de
l'Argent (ex: Aéroports)

Pour que les élus soient plus compétitifs dans leur mandat, il faut leur
de caractéristiques ce qui nous avait été promis c'est à dire le renouvellement
Rendebat.

Et pour nos élus soient vraiment à part entière dans leur divinement, puisque
en l'honneur c'est une décision personnelle de proposer sa candidature à la
population par représenter cette dernière et faire avancer les lois en fonction de
l'évolution de la vie.

Alors en plus du renouvellement de mandat, personnellement je suis pour le mandat
UNIQUE...

Souvent lors de cette réflexion on dit qu'il est nécessaire de renouveler le mandat
pour avoir à caractéristiques des projets. Mais si ces projets sont vraiment bénéfiques
à la population ils peuvent être suivi par les élus suivants.

Si c'est une bonne équipe qui entoure l'élu, ce peut être une de ces personnes qui
peut prétendre à prendre le relais.

Je pense que cela existe des problèmes qui sont existants un peu partout et
même au niveau de nos petits villages, c'est à dire qu'il y a toujours des personnes
par certaines personnes et par pour d'autres, et financièrement aussi par être tous ces
détournements d'argent que l'on entend aux informations ou que l'on lit dans les
journaux.

De ce fait un élu s'il devait être corrompu ou autre, ne le serait que pour un mandat
et non comme certains qui en font une carrière.

De très gros salaires et très d'immunités.

La fonction d'élu est elle devenue un métier, oui par certains, mais elle doit être
cataloguée comme un métier par déclarer les revenus et que ce "métier est temporaire"
lorsque l'élu est en place il serait bon que s'ajoute soit le projet plus que le parti.

C'est un engagement avec la population.

Le député l'élu le plus proche des citoyens qui peut faire changer les lois lorsque il
y a bien ou en excès de nouvelles selon les besoins. Comment cette personne peut
elle comprendre la population si son "salaire" est de 7.209 € + pour les collaborateurs
9.610 € + frais 5.372 € + 12.000/an pour les timbres + téléphone frais 4200 €/an + taxi 2000/an
15.000 € pour informatique pour le mandat. train gratuit et 12 voyages en avion/par an

Comment et pourquoi laines se disent-elles ce système de la sécurité sociale
que tous les pays nous envient et que nos anciens nous ont laissée
trop d'abus sur les frais des soins hospitaliers, trop d'abus sur la prise
ou non prise de médicaments, sur les arrets de travail.

Des frais des infirmiers libéraux ou des médecins ou chirurgiens non justifiés,
le paiement des frais supplémentaires pour la personne concernée lors des soins,
l'abus de tout le monde.

Les étrangers qui viennent se faire soigner gratuitement et qui certains bénéficient
de la CMU, comme tous ceux qui en ont la couverture.

S'il n'y avait pas tous ces abus peut-être, il pourrait y avoir la possibilité d'avoir
d'avantage de personnel soignant ce qui manque gravement aujourd'hui.
Je partage tout à fait le texte qui suit. (mit)

(Madame la Ministre : EGALITE FRATERNITE LIBERTE)

Hospitalisation en chambre particulière (individuelle)

Nouveau projet de loi

Mais comme dans un pays où il est préférable d'être arrêté que de travailler
pour 1300 € au chômage pour 1000 € !!

Projet de loi concernant les conditions des hospitalisations en chambre particulières
Un forfait de 45 € journalier pour facture aux patients désirant obtenir une
chambre individuelle. Pourquoi pas?

Le confort a un prix, disons qui paraît peu logique.

Sauf que !!

en seront exonérés les Bénéficiaires de la CMU et de l'assurance maladie
d'état (AME) dont bénéficient tous les étrangers qui viennent en France se
faire soigner.

Je n'y croyais pas, mais il existe bien une médecine où 2 citoyens
les Français, les Bretons, les Bretons, les Bretons, les Bretons...
devront se contenter de celle commune.

Les fainéants, les chômeurs volontaires, les étrangers, les immigrés, les
mentaux (auteurs de fausse déclaration, et ils sont nombreux), pourront
bénéficier de chambre individuelle aux frais de ceux qui ont les
impôts, dont la CSG et le RDS.

et la taxe CMU est payée par ceux qui paient une cotisation à une retraite.

Les Retraités, comment est-ce possible qu'après avoir travaillé toute sa vie on arrive à la retraite et l'on n'a pas un peu d'argent pour vivre dignement. Comment se fait-il que certaines personnes qui elles n'ont pas travaillé du tout, aient une meilleure retraite.

il y a des dizaines d'années que l'on aurait dû changer le mode de calcul pour les pensions de retraite.

Elle comprend le changement de logique des aides comme le chômage, RSA et toutes autres aides.

Par le changement de cotisations, salariales et multiples les bases de calcul pour ce qui est des entreprises, petites, agricoles, artisans et grandes entreprises, cotisation, pourcentage identique pour tout le monde quelque soit le métier que l'on exerce et même ceux qui sont amovibles.

L'état devrait verser la même pension à chaque individu, aujourd'hui ce devrait être de plus de mille à mille deux cent euros par mois.

mais chacun selon ses disponibilités de retraite constituer un complément de retraite, mais ne devrait pas recevoir d'aide si vraiment qu'il n'y ait un problème insoluble.

Le pourcentage des charges pourrait être basé sur les salaires et sur les emplois ce qui permettrait de constituer plus favorablement sa retraite complémentaire et éventuellement d'avoir plus de disponibilité financière mensuellement.

Le plus de cotisations payées par ceux qui ont de forts salaires aidera à compenser les autres; sachant que ce sont toujours ceux qui auront un salaire moyen qui pourront se constituer une meilleure retraite complémentaire.

il suffit de prendre la décision et d'établir une date butoir avec des aménagements pour ceux qui sont en cours de carrière et de faire entendre que les cotisations sur les salaires ne sont pas personnelles, mais que c'est une cause commune et que chacun sait qu'à terme tout le monde aura la même pension provenant de cette cotisation.

Si le système de cotisation défini par l'État ne permet pas de lier des fonds supplémentaires. Dans les cotisations relatives, peut-être envisager une cotisation pour la dépendance lorsque l'on devient âgé. Ce pour que les raisons de retraite soient avérées à l'âge sans qu'il y ait un souci de financement. Surtout pour certaines résidences de "luxe" évidemment uniquement pour ceux qui peuvent se le permettre.

Lors du séisme que nous avons subi le 15 octobre 2018 dans l'Hérault, comme il en a eu dans d'autres départements de France. Beaucoup d'entre nous ont perdu leur véhicule qui n'avait pas de grande valeur, mais qui permettait d'aller au travail. Ne peut-on pas faire un geste de catastrophe, après les sinistres qui ont perdu leur véhicule, ceux qui avaient un certain âge et qui ne vont pas être indemnisés correctement par les assurances. Tout simplement en leur allouant les véhicules en report de la prime de l'état pour achat d'un véhicule neuf. Ces véhicules bénéficient de la prime à la casse, mais certains d'entre eux sont encore en état de fonctionner correctement. Ne peut-on pas en vendant après de la préfecture d'allouer ces véhicules pour une période d'un an à ces sinistres. Exceptionnellement les de ces sinistres.

Rétablissement des services publics dans les petites communes

Rapprochement des communes souhaitable

Baisse des prix des automobiles et du carburant.

Moins de chômage, donner du travail à tous et pouvoir vivre de façon décente

Supprimer les privilèges de nos dirigeants et autres surtout lorsqu'il s'agit de fonds publics. et pour le père, partage des bénéfices engendrés par les travailleurs.

Retrouver un pouvoir d'achat digne de ce nom.

Nos dirigeants devraient revoir la définition des mots "Liberté, Égalité, Fraternité" et au lieu d'organiser des jeux olympiques et autres, s'occuper un peu plus du peuple et de ceux qui sont dans le besoin.

Beaucoup trop d'emplois fictifs et de patrons mafieux

Rétablissement de l'ISF.

Loi du droit de mourir dans la dignité.

Je

le : 20/02/2019

Je me réjouis aujourd'hui de voir comment la France et son peuple peut réagir suite à tous les événements actuels qui me font froid dans le dos.

Je croyais les guerres de religions terminées, les inégalités entre les classes sociales disparues.

Je suis fier de mon village de 88 âmes niché dans les Caricières, zone rurale qui a réussi à écrire 24 pages de ce cahier de doléances.

Avec mon âme de paysan, je sais que l'on ne récolte que ce que l'on sème, l'école rurale des années d'après guerre a conduit à l'agonie de la France profonde.

Voici mes propositions pour essayer d'y remédier :

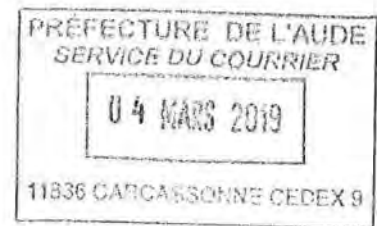
- retour d'un service public de proximité "perception, poste ect..."
- maintenir un service médical adapté
- conserver les hôpitaux dans les villes moyennes
- aide à l'installation de maisons médicales en zone rurale à l'échelle du territoire, car on peut constater que laissé les personnes âgées à domicile à un moindre coût pour la collectivité.
- arrêt de supprimer des postes d'enseignants
- de fermer des classes car l'instruction permet de comprendre ce que veut dire :
"LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ"

- faire confiance aux élus locaux qui sont le premier rempart de la démocratie et les premiers à visualiser le mal être de la population.
- enfin ne pas croire que PARIS est le nombril de la France.

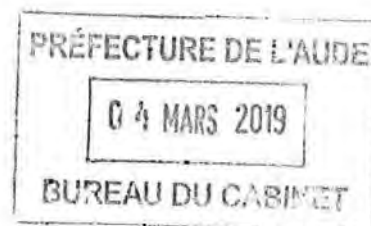
Je reste optimiste mais il y a URGENCE !

Le modeste pion de la démocratie
Xavier Bédos maire de Rieux en Vel (Aude)





Cahier de Doléances



Roquecourbe-Minervois

(11700)



Idées de doléances ou propositions à remettre aux Mairies

Les 3 points principaux à améliorer en France :

- Pouvoir d'achat
- Mobilité
- Logement

- Mettre en place le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC). Le citoyen doit pouvoir prendre position sur des propositions diverses et variées, et non pas uniquement à l'initiative des parlementaires ou de l'exécutif. Et surtout éviter, comme en 2005, de consulter les Français par le biais d'un référendum à propos de la Constitution Européenne qui ont dit « non ». Et au final la Constitution Européenne nous a quand même été imposée par un je ne sais procédé.
- Fin de la privatisation des autoroutes : les péages ne serviront pas uniquement à remplir les poches des actionnaires. Obligation d'entretien et de sécurité.
- Baisse immédiate des taxes sur l'essence et le gas-oil. Le carburant est surtaxé alors que c'est Total qui est responsable des 2 tiers de la pollution. Il faut cesser de mettre à dos l'écologie et le social, et trouver des vraies mesures pour les énergies alternatives.
- Taxer le kérosène, et ce même si la France doit faire abstraction des conventions internationales.
- Taxer le fuel maritime
- Taxer d'avantage les actionnaires
- Baisse des taxes sur les biens de première nécessité
- Depuis la privatisation du gaz et de l'électricité, les prix ne cessent d'augmenter : Cesser la privatisation / et gel immédiat de l'augmentation des prix. Depuis 10 ans, les tarifs ont augmenté de 47 %
- Interdiction de faire de l'argent sur les personnes âgées : EHPAD publics et privés
- Supprimer le gel de l'indexation des pensions de retraite
- Baisser la CSG de tous les retraités à hauteur du taux du début de l'année 2018.
- Mettre des moyens en personnels dans les hôpitaux
- Mettre les moyens nécessaires dans les hôpitaux psychiatriques
- Rétablir l'ISF
- Augmenter les taxes sur les produits et voitures de luxe
- Installer une proportionnelle aux élections législatives
- Les logements sont hyper chers, parce que hyper fiscalisés (**fiscalité la plus chère au Monde**) / Baisser le poids fiscal. Le logement, premier budget pour les ménages français. Il est trop cher. Les loyers sont beaucoup plus chers qu'en Allemagne. La fiscalité (impôts et autres prélèvements obligatoires) sur le logement en France est la première fiscalité mondiale. L'État se goinfre. Les gilets jaunes parlent du pouvoir d'achat, mais c'est aussi un problème d'éloignement qu'il faut évoquer. Lorsque les loyers sont trop chers dans les grandes villes, je m'éloigne pour que mon logement soit compatible avec mon niveau de revenus. Donc, effectivement, je dépense du carburant qu'il faut éviter de taxer sinon je vais être asphyxié. _ 80 % des Français ne peuvent pas s'acheter un logement : en Ile de France, il faut gagner plus de 50 000 € par an _ en Province, plus de 40 000 €/an... Si des mesures urgentes ne sont pas prises d'ici 20 ans, plus de 10 millions de Français n'auront pas accès à un logement décent, et pour certains mêmes n'auront pas de logements du tout. L'État se gave avec les 6 % de droits de succession.
- Rétablissement immédiat des aides de la CAF pour les accédants à la propriété.
- Stopper immédiatement les fermetures d'écoles, de classes, des maternités _ cesser d'isoler les « ruraux » _
- Mise en place en urgence de la 4 G ou de la fibre optique, le numérique dans les villes et villages isolés
- Rétablir des classes de 25 élèves maximum
- Augmentation du SMIC ; et non pas les 100 € de prime d'activité qui ne feront qu'augmenter la dette de l'État. Il en faut bien plus.
- Baisse immédiate des frais bancaires
- Réévaluation de l'APL
- Égalité des salaires hommes-femmes
- L'emploi des chômeurs
- Faire payer avec moins de ménagement des taxes à Google, Amazone ... et que les TPE et PME en payent moins.
- Instaurer une vraie politique de prise en charge des SDF

- Que les « petits » élus aient le droit au salaire médian, des tickets restaurants, chèques vacances, au remboursement des frais de transport (aux vus de justificatifs), ...
- Les salaires et pensions de retraite doivent être indexés à l'inflation
- Limiter les CDD _ Légiférer
- Instaurer une réelle politique d'intégration des migrants : avec une certification d'insertion (apprendre la langue, connaître et respecter les lois françaises, chercher du travail...) _ et si la France n'est pas dans la capacité de le faire, alors elle ne doit pas accepter, encore et encore, des migrants dans des conditions déplorables avec les risques que cela comporte.
- Les prisons françaises : Augmenter les salaires comme les autres agents des forces de l'ordre, Revoir les effectifs des agents de surveillance des prisons (problème récurrent de personnels) _ trouver une attractivité d'embauche (pas que le salaire) : actuellement des gens sont recrutés avec une moyenne de 3/20 au concours. / De plus en plus de détenus portent plainte, et ont de gain de cause devant les tribunaux, pour mauvaise conditions de détention (jusqu'à 10 000€ de dédommagement). Les (entre 5 à 8,8) millions de pauvres en France (y compris les SDF), par pudeur ou par dignité, ne se plaignent de leurs conditions précaires d'existence, et on leur « donne » les 100€ de la misère. A savoir que les détenus mangent à leur fin, ont un abri, du chauffage, du travail pour certains... pas les pauvres. L'idée de leur faire payer leur séjour en détention existe dans d'autres pays ; **privation de liberté ne veut pas dire les priver du paiement d'un service public. 71061 détenus recensés le 1^{er} décembre 2018 : 22 890 sont dans des prisons occupées à + de 150% (surpopulation pénale)** _ revoir les conditions inhumaines de détention (agressions régulières entre détenus, et contre le personnel) qui indéniablement mènent à la récidive ou encore à la radicalisation ou au terrorisme.
- Cesser la privatisation des services de restauration dans les structures publiques ; les repas coûtent chers (profits) / les écoliers, collégiens, les lycéens, les travailleurs ...mangent mal.
- Les délocalisations d'entreprises doivent être contrôlées _ pas de cadeaux fiscaux lorsqu'elles quittent le territoire.
- Prise en charge et Insertion, digne de ce nom, des handicapés.
- Les débats interminables ou les votes à des heures indues, au Sénat ou à l'Assemblée Nationale, sont indécentes et contre productifs : l'absentéisme, les élus qui dorment, qui jouent avec leur portable, lisent le journal ... en pleine séance. Quelle image donne t-on de la France ? Où est l'exemplarité ? La solution... c'est à vous, les parlementaires et les ministres, de la trouver car vous êtes en place (payés avec les impôts des contribuables) pour nous représenter (et non pas pour nous desservir), avec les avantages et les inconvénients que cela comporte.
- Fin des **indemnités présidentielles** à vie
- Les parlementaires doivent faire cesser les controverses lorsqu'une Mairie décide d'installer une crèche. **Trois conditions doivent être réunies pour installer une crèche dans une Mairie, selon le rapporteur public Aurélie Bretonneau de l'observatoire de la laïcité :**
 - * que cette exposition soit « temporaire »,
 - * qu'elle ne s'accompagne d'aucune manifestation de « prosélytisme religieux »
 - * et enfin qu'elle revête le « caractère d'une manifestation culturelle ou au moins festive »
- Interdire à quiconque de devenir un parlementaire, un ministre, un Maire... si son casier judiciaire qui n'est pas vierge.
- Nous sommes dans le 3ème millénaire, au 21ème siècle, dans un pays classé économiquement au 7ème rang mondial. Le pays doit réellement faire face aux problèmes Intérieurs (et pas uniquement annuler les dettes des pays africains, ou encore financer des projets pharaoniques des pays étrangers) pour le bien-être de tous les citoyens. Si nous ne sommes pas aptes à atténuer la pauvreté en France, parce que la France est pieds et poings liés à l'UE, alors pourquoi ne pas envisager un FREXIT ? Le Royaume Uni est au 5^o rang mondial malgré le Brexit. A un moment donné, si les politiques ne veulent, ou ne peuvent pas défendre fermement la cause des Français à l'UE, un RIC sur le FREXIT sera incontournable.

Le 16 janvier 2019

IP faut que toutes les personnes payent à hauteur de leur salaire.

IP faut que le peuple est un droit de Regard sur les dépenses des Hommes politiques. (plus de privilèges).

Créer un peu plus d'emplois.

Vivre décemment.

~~IP~~ IP est important de Remettre

P'ISF; la peine de mort et revoir

P'attribution du RSA (trop d'abus).

Tous les pays Européens doivent être au mêmes niveaux (taxes).

les retraités ne devraient plus payer de mutuelle santé à l'âge de 70 ans.

MAIRIE
1 rue de l'Eglise
11220 SERVIES-EN-VAL
Tél : 04.68.24.08.40 Fax : 04.68.24.07.43
Mail : mairie.de.servies.en.val@orange.fr

CAHIER D'EXPRESSION CITOYENNE

**COMMUNE DE
SERVIES-EN-VAL
11220**



Renaturation des petites retraites. Inconcevable pour une retraite d'exploitant agricole, commerçant, artisan de percevoir moins après 40 ans de cotisation qu'une personne qui rentre sur le sol Français sans jamais avoir travaillé.

Abolition des privilèges pour nos anciens Présidents de la République
Que nos Ministres, Sénateurs et Députés aient les mêmes règles en tant que prélevements sociaux que tout autre résident Français, et retour de l'I.S.F.



de France Le Plus Grand Pays du Monde.
- de C.A.U., de R.D.A., de chômage,
d'allocation logement etc. ---

Il y a aujourd'hui encore des travailleurs
sans

Il y a encore des jeunes qui sont
obligés de travailler pour financer leurs études

- des personnes âgées en maison de retraite

Cela doit être financé par l'État

Une fin de vie décente pour ceux qui ont
des Maladies.

- Ne pas minimiser le malaise social dont souffre notre pays : Trop de travailleurs pauvres, en contrats précaires, à temps partiel.
 - Trop de retraités pauvres, dans l'agriculture notamment.
 - Trop de mal logés, de SDF, de laissés pour compte.
 - les familles laissent démissionner de leur rôle éducatif, engendrant de fait la délinquance de nos jeunes.
 - L'école de la République ne réussit pas toujours dans sa mission d'instruction puisque de nombreux jeunes quittent le cursus scolaire sans diplômes, sans qualifications, sans métiers.
- On doit redonner du sens à l'Éducation, aux droits et aux devoirs de chacun, on doit redonner sens au civisme, à la citoyenneté, au bien vivre ensemble (Prévoir l'embauche de plus de travailleurs sociaux, pourant sur le terrain)
- On doit redonner du sens à la valeur travail, en augmentant le SMIC, de sorte que les travailleurs aient plus de pouvoir d'achat
- On doit rendre vers plus de justice fiscale (que chacun contribue à sa juste mesure)
- Taxation de toutes les transactions

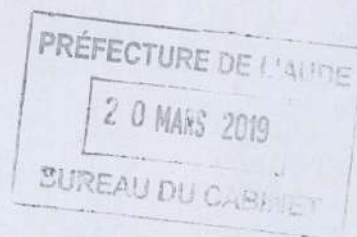
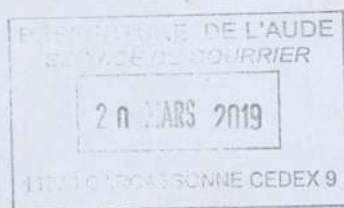


Boursières.



11220

DEPARTEMENT DE L'AUDE
Arrondissement de CARCASSONNE



CAHIER DE DOLÉANCES

4

MAIRIE DE
18000

* Démocratie et citoyenneté

- Modifier la constitution pour permettre:
 - * une repartition des sièges à l'Assemblée Nationale plus conforme à une représentation de la population par rapport aux nombres de voix exprimés
 - * Vote obligatoire
 - * Prise en compte du vote blanc en tenant compte du fait que si le vote blanc est majoritaire, il est nécessaire de changer les candidats

— Réduire le nombre de députés et de sénateurs en ne laissant qu'un par département

Supprimer un échelon des collectivités :

— L'Intercommunalité dans les départements ruraux

— Rendre la commune souveraine, et favoriser la mutualisation.

* Formaliser une convention d'objectifs et de gestion
Prévoir un statut de l'élu avec une qualification obligatoire pour l'exécutif (Maire) (Président Département) (Région)

* Créer une 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale pour subvenir aux besoins de la dépendance

* Mettre en place un Revenu universel, à partir de l'âge de 18 ans

* Mettre en place un accompagnement dans l'insertion pour tous les bénéficiaires des minima sociaux.

(Obligation d'exercer un travail d'intérêt Général)

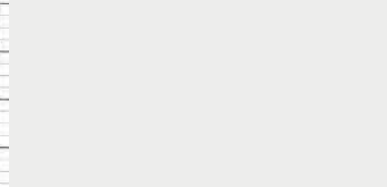
* Refondre la Formation Professionnelle, en détachant du personnel mis à disposition par l'entreprise et financé par l'impôt.

Le Maire
Jacques PÉRONNET

- Convoquer un Grenelle des territoires pour réduire les inégalités territoriales
- Mettre la même dotation de fonctionnement pour un habitant rural et un habitant de la ville (hab rural = hab ville = 200€)
- Revenir aux contrats aidés pour les communes de moins de 1000 hab et pour les associations.
- Sanctionner les communes qui dépensent plus de 35% en personnel et encourager la gestion positive par des dotations supplémentaires
- Actes d'offre d'accès au soin: recruter chaque année 1000 étudiants supplémentaires en médecine en les dotant d'une bourse conséquente et en les obligeant à exercer pendant 5 ans dans le secteur rural non pourvu.
- Suppression des communautés de communes et d'agglomérations sources de technocratie abusive et de galérie financière, car elles attirent vers elles, les finances, l'emploi --- etc au détriment des petites communes
- laisser le libre choix aux communes de s'associer pour mutualiser (personnel, matériel...)
- Rendre le vote obligatoire en sanctionnant l'absence de 300€ et prendre en compte le vote blanc et imposer 50% des inscrits pour être élu (1^{er} ou 2^{ème} tour de scrutin)
- Pour être conseiller départemental, régional, député avoir une expérience municipale, syndicale ou associative.
- Pour être élu maire avoir des notions de gestion, de comptabilité.
- Imposer tout citoyen à partir du 1^{er} de revenu (salarial ou social) avec un taux progressif
- Imposer les sociétés françaises installées à l'étranger au même taux qu'en France, de même, pour les sociétés étrangères produisant en France
- Supprimer certaines niches fiscales avantageant les gros revenus et donner les moyens pour lutter contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux
- Donner une véritable formation pédagogique et citoyenne à tous les enseignants et revaloriser leur traitement - en les comprenant tant au monde du travail (usines entreprises administrations)

- Donner la possibilité aux élèves de s'orienter vers le monde du travail beaucoup plus tôt en exigeant un certain bagage
- Faire respecter la laïcité à l'école et dans l'espace public par des sanctions.
- Mieux prendre en charge les personnes âgées, la perte d'autonomie par parité entre les mutuelles et l'Etat.

le 04/03/2019



— Pour un maintien et un renforcement de la Commune

L'évolution de la vie et de la technique aboutit à un éloignement géographique des citoyens de l'Administration et de nombreux services publics (Ex: PTT) dont un grand nombre sont devenus privés.

La dématérialisation, grâce au numérique, n'a fait qu'aggraver le problème (répondeurs, boîtes vocales etc...) même pour les personnes rompues à ce mode de communication, à plus forte raison pour celles n'étant pas équipées (Internet) ou ne sachant pas les utiliser.

La Commune qui est la cellule de base de notre société est géographiquement la mieux placée pour résoudre ces problèmes de subsidiarité. Il faut donc lui donner les moyens humains et financiers pour maintenir ces liens.

le 5/3/19

Taurize

- RENFORCEMENT DES AIDES AUX PERSONNES LES PLUS DÉPLACÉES.
- AIDES SUPPLÉMENTAIRES AUX PERSONNES ÂGÉES TANT AU NIVEAU DES PLUS PETITES RETRAITES QUE DES SALS ET MAINTIENS AU DOMICILE.
- AMÉLIORER LA GESTION DU RÉSEAU ROUTIER EN MILIEU RURAL ET AIDER LES VILLAGES À ENTRETEENIR LA PARTIE DES ROUTES QUI LEUR EST DÉVOLUE.
- RESTAURER LES SERVICES PUBLICS
- ENCOURAGER LES MÉDECINS À S'INSTALLER EN MILIEU RURAL.
- REMETTRE LE VOTE OBLIGATOIRE ET RECONNAÎTRE LE VOTE BLANC.
- LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES PESTICIDES EN SANCTIONNANT LES GRANDS GROUPEMENTS TELS QUE MONSANTO / BAYER.
- CONTRAINDRE L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES.
- REVALORISER LES TERRES AGRICOLES NON CULTIVÉES EN AIDANT À L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS
- SUPPRIMER LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES QUI SONT DES "VILLES À GAZ" EN FAVORISANT LA MUTUALISATION DES MOYENS POUR LES PETITES COMMUNES.
- RÉDUIRE LA DISPARITÉ ENTRE LES CITOYENS ET LES RURAUX EN TERMES D'IMPÔTS LOCAUX
- SUPPRESSION DE CERTAINES NICHE FISCALLES QUI AVANT SURTOUT LES PLUS RICHES.
- RÉTABLISSEMENT DES CONTRATS AIDÉS POUR LES PETITES COMMUNES
- FAVORISER LES ÉOLIENNES DANS LES RÉGIONS VENTÉES AINSI QUE LES PAYS SOLAIRES QUI DEVRAIENT APPORTER DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES AUX VILLAGES POUR COMPENSER LA Perte, VOIR LA DISPARITION QUASI TOTALE DES PAYSANS.
- DIMINUER LE NOMBRE DES ÉLUS ET LES SANCTIONNER (AMER) QUANT ILS NE SONT PAS PRÉSENTS LORS DE SÉANCES.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2019

Démocratie et citoyenneté

- Vote blanc ou nul comptabilisé
- Tous les élus directement élus par la population
- Que tout citoyen puisse réellement s'exprimer et que ses idées et revendications remontent « les strates » afin que le vote des lois soit vraiment issu de la volonté de la base. Lorsque les propositions sont rejetées que ce rejet soit expliqué.
- Rétablir la communication entre le peuple et ses élus

Fiscalité et dépenses publiques

- Mise en place d'une TVA sociale dont le montant serait effectivement utilisé pour développer certaines aides (dont prestations dépendance); Comme tout les consommateurs seraient concernés, augmenter les salaires modestes.
- Taux de TVA plus élevé sur les produits de luxe
- En vertu de l'égalité des citoyens, les dotations de l'état devraient être les mêmes dans toutes les communes grandes et petites

L'organisation de l'état et des services publics

- Devant l'inefficacité du pôle emploi, financer les entreprises et les collectivités pour qu'elles assurent la formation de leurs futurs salariés.
- Aider les citoyens pénalisés dans le domaine des transports (milieu rural et péri-urbain) par des aides directes .

Transition écologique

- Baisse de la TVA sur les produits bio et les produits vendus en circuit court
- Taxes sur les carburants étendues aux avions et aux bateaux

Madame la Députée,

En ma qualité de participante au mouvement des « gilets jaunes », je vous demande solennellement d’user du pouvoir qui est le vôtre en tant que députée de la Nation pour lancer au parlement la procédure de destitution d’Emmanuel Macron, en application de l’article 68 de la Constitution.

En vertu de cet article, les parlementaires peuvent en effet se constituer en Haute-Cour et voter la destitution du président de la République « **en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l’exercice de son mandat** ».

Comme une grande majorité de Français, je constate que les manquements de M. Macron à ses devoirs sont devenus foisonnants, évidents, graves et concordants, et qu’ils mettent désormais en jeu la paix civile en France, comme en témoignent notre mouvement des « gilets jaunes » et le profond soutien qu’il reçoit dans la population.

Depuis le début de son mandat, M. Macron n’a en effet pas cessé de se soumettre aux puissants tout en s’en prenant aux faibles, de brader les intérêts de la France, d’affaiblir l’unité nationale et la démocratie, et de piétiner le droit international, alors que ses devoirs les plus éminents lui commandaient de faire exactement l’inverse.

Parmi les « manquements à ses devoirs manifestement incompatibles avec l’exercice de son mandat » commis par le président de la République – pour reprendre les termes de l’article 68 de la Constitution – j’attire tout spécialement votre attention sur les points suivants (sans que cette liste soit exhaustive) :

1) la paupérisation et la précarisation de pans entiers de la société française, notamment des retraités, des chômeurs et des jeunes, mais aussi des professions indépendantes et libérales, des petits commerçants et des fonctionnaires, par l’augmentation continue de la pression fiscale due aux contraintes budgétaires insurmontables que nous impose notre appartenance à l’Union européenne et à l’euro, et par le grignotage continu des droits sociaux et des protections de toute nature sous l’effet des « déréglementations » continues exigées par l’Union européenne. L’objectif final étant de parvenir à une société extrêmement anxiogène, où chacun serait en compétition avec tous, et où la seule valeur suprême serait le culte de l’argent, au mépris de toute autre considération, qu’il s’agisse des valeurs de partage, de protection de l’environnement, de don, d’honnêteté et de respect de tout être humain, à commencer par les plus démunis.

Ce mépris outrageant pour les catégories les plus pauvres et les plus fragiles de la population, illustré par de nombreuses déclarations de M. Macron qui ont scandalisé l’opinion publique, est rendu plus choquant encore par le train de vie fastueux des locataires de l’Élysée, au moment où la misère frappe des pans entiers de la population française.

Tout cela constitue une violation explicite de l’article Premier de notre Constitution qui pose que « La France est une République [...] sociale ».

2) le bradage d'intérêts stratégiques et de services publics à l'étranger comme le TGV vendu à l'Allemand Siemens, le choix de fournitures militaires stratégiques à l'étranger, le concours qu'il a apporté à la vente des turbines d'Alstom à General Electrics quand il servait François Hollande, le démantèlement et la privatisation de services publics et de grandes infrastructures publiques, comme l'aéroport de Toulouse et les Aéroports de Paris, et bientôt la vente de centaines de barrages hydro-électriques d'EDF à des intérêts privés.

3) le dénigrement incessant des Français, dès qu'il est en déplacement à l'étranger, d'où il semble se faire un malin plaisir à insulter son propre pays, ou lorsqu'il a demandé qu'on « vienne le chercher » au moment de l'affaire Benalla, alors qu'il se sait protégé par l'article 67 de la Constitution. Cette critique et ce mépris obsessionnels du peuple français constituent une offense suprême aux principes républicains puisque l'article 2 de notre Constitution pose que le « principe » de la République est : « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

4) le musèlement en sa faveur des médias audiovisuels du service public, et la mise au pas de toute pensée libre, en particulier par le vote d'une loi contre les prétendues « fake news ».

5) le travail de sape contre l'unité nationale, illustré notamment par la violation du résultat du référendum alsacien du 7 avril 2013, où les électeurs du Haut-Rhin avaient rejeté à 55,7 % la fusion des 2 départements d'Alsace, ce que le gouvernement a décidé pourtant d'imposer à partir de 2021. Cette décision de créer une « collectivité européenne d'Alsace » [sic] au mépris de la démocratie locale vise à accélérer la mise en place de « l'Europe des régions », c'est-à-dire le démembrement de la France, en violation expresse de la Constitution dont l'article Premier pose que « la France est une République indivisible » et dont l'article 4 pose que le président de la République est « le garant de l'intégrité du territoire ».

6) la destruction programmée de milliers de communes françaises, – qui sont pourtant la base même de l'identité de la France et de sa démocratie locale – avec une politique hypocrite et sournoise, étranglant financièrement les communes rurales par une diminution constante des dotations de l'État, et écœurant psychologiquement les maires par le retrait de tous leurs pouvoirs les uns après les autres, au profit de grands regroupements de communes impersonnels, bureaucratiques et dispendieux.

7) une politique visant à éroder constamment notre indépendance nationale et à dissoudre la France dans une Europe fédérale sous domination allemande, par exemple avec le projet de partage avec l'Allemagne du siège permanent de la France au Conseil de sécurité de l'ONU, voire de notre force de frappe nucléaire, ou avec l'annonce inopinée de la création d'une « assemblée parlementaire franco-allemande » dont le principe n'a jamais été soumis au peuple français.

Ces décisions stratégiques essentielles constituent des « manquements » d'autant plus graves aux « devoirs » du président de la République que M. Macron a lui-même reconnu – devant la chaîne de télévision britannique BBC le 18 janvier 2018 – que les Français voteraient probablement en faveur de la sortie de la France de l'Union européenne (Frexit) s'il daignait les interroger par référendum à ce sujet. M. Macron sait donc pertinemment que la politique qu'il mène ne recueille absolument pas l'assentiment majoritaire du peuple français, qu'elle est donc dépourvue de toute légitimité, et qu'elle bafoue en même temps :

- l'article 3 de notre Constitution qui pose que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » et qu'« aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

- et l'article 5 de notre Constitution qui pose que le président de la République « veille au respect de la Constitution » et « est le garant de l'indépendance nationale ».

8) la violation des droits du parlement et du droit international illustré notamment par le bombardement de la Syrie en avril 2018, totalement illégal du point de vue du droit international puisque non autorisé par le Conseil de sécurité de l'ONU, ni sollicité par le gouvernement légitime de la Syrie.

9) l'attitude guerrière visant à promouvoir un nationalisme continental européen qui menace la paix du monde, notamment au travers des propositions de M. Macron comme la création d'une armée européenne explicitement destinée à s'opposer à la « Chine », à la « Russie » et aux « États-Unis ». Cette déclaration, aussitôt désavouée par plusieurs gouvernements européens, a provoqué une réaction virulente du président américain qui a rappelé que l'Union européenne est une chasse gardée américaine qui doit surtout payer son écot à l'OTAN.

10) le mépris constant avec lequel il traite la langue française et les pays de la Francophonie, en choisissant quasi-systématiquement de s'exprimer en anglo-américain lorsqu'il est devant un public étranger, en traitant avec un dédain ostensible les sommets de la Francophonie, ou en humiliant les chefs d'État africains (comme le président du Burkina Faso lors d'un voyage à Ouagadougou), alors que son devoir absolu est au contraire :

- de ne s'exprimer toujours et en tout lieu qu'en français – conformément à l'article 2 de notre Constitution qui pose que « la langue de la République est le français » -,
- et de viser au développement de nos liens avec tous les pays de la Francophonie – conformément à l'article 87 de notre Constitution qui pose que « la République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les États et les peuples ayant le français en partage. »

Non seulement l'anglomanie de M. Macron provoque parfois des incidents diplomatiques qui ridiculisent notre pays (comme en Australie où son mauvais maniement de la langue de Shakespeare lui fit tenir publiquement des propos indécents à la femme du Premier ministre), mais elle rabaisse de façon scandaleuse et induit le statut de la langue française, qui est l'une des 6 langues officielles de l'ONU – à égalité avec l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe – et l'une des deux seules langues de travail du Secrétariat général de l'ONU avec l'anglais. Le « devoir » auquel M. Macron se refuse est pourtant d'être le premier ambassadeur de la langue française à travers le monde. Son refus de parler le français dans les rencontres internationales est un « manquement » d'autant plus injustifiable que la langue de Molière est, contrairement à une légende, l'une des langues en plus fort développement dans le monde, notamment du fait de l'expansion démographique de l'Afrique francophone.

Il n'y a qu'un seul moyen de mettre un terme à cette liste déjà bien trop longue des méfaits, des conduites scandaleuses et des manquements graves à ses devoirs que M. Macron a commis en seulement 18 mois de mandat.

Ce moyen, c'est la destitution du président de la République prévue par l'article 68 de la Constitution, que je vous demande solennellement, Madame la Députée, de bien vouloir mettre en œuvre immédiatement avec vos collègues de l'Assemblée nationale.

Je crois utile de vous signaler que nous rendrons publique votre décision en la matière, de même que sera rendue publique la liste exhaustive des réponses de chacun de vos collègues députés et sénateurs, membres du Parlement.

Cette liste publique permettra aux Français de savoir quel député et quel sénateur préfère soutenir Macron et quel député et quel sénateur préfère soutenir le peuple.

Elle permettra en particulier de faire la différence, parmi les parlementaires qui affirment soutenir le mouvement des « gilets jaunes », entre ceux qui le font devant une caméra par simple opportunisme, et ceux qui sont prêts à engager la seule action juridique réelle permettant d'empêcher Macron de continuer à nuire : la destitution.

Dans l'attente de votre prompt réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes salutations républicaines.

11220 TAURIZE

TRÈBES

Le 15 Janvier 2019

Retraite Education Nationale

- 1/ Augmenter les salaires et les pensions de retraite
- 2/ Instaurer la proportionnelle intégrale pour les élections législatives.
- 3/ Supprimer toutes les lois passées sans débat National à l'assemblée sans vote démocratique des assemblées ; donc suppression du 49/3 et des ordonnances (Loi El Konni, loi Travail Macron, loi sur la SNCF).
- 4/ Arrêter toute répression policière par la police politique (CRS, garde mobile) :
Faut-il arrêter tous les opposants à Macron pour avoir la paix ? Un seul homme, quel qu'il soit, ne peut imposer sa loi à 80% du peuple.
- 5/ Nos dirigeants prétendent représenter le peuple. Macron a menti aux Français lors de la présidentielle, se disant de droite et de gauche. Dans ses actes, il n'en a que pour les riches rien pour le petit peuple.
En outre au niveau législatif, LAREP a eu en gros 1/3 des suffrages soit 25% comme le RD et la FI. Or ce système lui accorde + de 300 sièges soit beaucoup plus que RN et FI qui sont loin derrière.

LAREP	25% suffrages	→	+ de 300 sièges
RN + FI	50% "	→	- de 100 — à eux deux
- 6/ Indexation des salaires et pensions sur le coût de la vie
En comparant le salaire moyen des enseignants et du personnel hospitalier, nous sommes parmi tous les états européens, parmi les moins bien payés. Est-ce Normal ?

18 janvier 2019

Retraites Éducation Nationale et Métallurgie

Suppression de la TVA sur les produits alimentaires de première nécessité

Indexation des retraites sur le coût de la vie.

Aucun salaire mensuel au dessus de 1000 €
(aucune exception)

Reorganiser la fonction publique.

Trop d'inactifs dans certains services

Des gens débordés dans d'autres (hôpitaux, Éducation nationale etc....)

Un regard de l'État sur le coût des maisons de retraite

Certains retraités comme nous aident leurs parents âgés placés en maison de retraite (coût 2500 €/mois) et aident leurs enfants diplômés et au chômage qui n'arrivent même pas à se loger faute de CDI : un scandale !!!

A suivre

21 janvier 2019

Monsieur

AG

TRÈS,

Objet: Retraite du combattant

J'ai fait mon service militaire en Algérie 1961-1962 soit 27 mois, simple soldat percevant 9,62 francs/mois revalorisé soit 1,89€ /mois plus quelques cigarettes (troupe) pour jusqu'à sa vie à 20 ans (33 000 morts 100 000 blessés)

À mon âge 79 ans il me serait agréable que vous augmentiez la retraite combattant (nous l'avons largement méritée) aux environs de 500€ tous les 6 mois, nous sommes de moins en moins nombreux, donc je pense que c'est possible, dans peu d'années nous serons tous décédés.

Je pense que nous avons ce droit

21 Janvier 2019

MEDOTREBES

Relativité

Indiscution des retraites sur le bout de la vie
Retraites bloquées depuis plus de 20 ans
93% c'est horrible on ne fait pas l'aumône

1/2 Part des veuves et veufs supprimée il y a 2 ou 3 ans
pas M. Hollande sur l'emploi sur les retraites donc
augmentation des impôts, changement de travail.
Notre Président Emmanuel Macron avait promis
sans enthousiasme que cette 1/2 part nous serait
restituée mais n'a pas précisé l'année !!!!!
un peu plus de respect avec le Peuple...
A revoir

23 Janvier 2019

TREBES -

① Pourquoi certaines retraites sont à 400 € environ et
le minimum vieillesse est à plus de 800 € mensuel ?

* Augmentation des retraites.

* Réduction du train de vie de l'Etat. (Pourquoi ceux
qui nous gouvernent ont ils tant de privilèges ?
(Ex - Prime de chauffage - de vêtements de coiffeur)

- Pourquoi tous les anciens présidents de la République

qui n'exercent plus leurs fonctions ont ils à leur disposition bureaux - garde du corps. Appartement de fonctions - chauffeurs véhicules - et restauration).

Pourquoi lors des déplacements certains présidents font suivre leur maisonnette. Pourquoi claquent ils la déco. Pourquoi tous ces portiers qui ne servent à rien. C'est une honte. Le SOUTÈRE DE RÉVOLTE c'est lent à point normal! Arrêtez ces différences et ces injustices.

Pourquoi construit on des aéroports qui ne servent à rien des ronds points (très cher) et j'en passe.

* 90 km au lieu de 80 km selon les endroits.

* Baisse de la TVA pour les produits alimentaires.

Réapprendre le respect des le jeune âge ---
plus de sévérité pour les malfrats ---

le 26 janvier 2019

En première analyse, « à chaud » la lettre de Macron appelle quelques remarques :

1. Elle n'est pas une lettre d'ouverture. Je cite « *je n'ai pas oublié que j'ai été élu sur un projet* ». Certes. Mais comment peut-il oublier qu'au premier tour de la présidentielle il n'a obtenu qu'un peu plus de 20% des suffrages. Comment peut-il oublier qu'au second tour des personnes ne partageant pas « son projet » ont voté pour lui afin d'écarter « le plus possible » Marine Le Pen. Au fond, n'est-il pas en train, de nous dire, je ne recevrai que ce qui « rentre » dans mon projet. Je ne conteste pas qu'il soit président, je dis simplement qu'il n'a pas le droit de tenir compte du contexte de son arrivée au pouvoir. Je note, au passage, qu'en début de quinquennat, Macron, a fait voter des dispositions...qui ne figuraient pas dans son « fameux projet ». Alors méfiance.
2. Macron biaise le débat, je cite : « *quels impôts faut-il baisser en priorité* ». selon lui pour rendre notre fiscalité plus juste il n'y aurait que cette manière de voir les choses. Mais, comment parler de justice lorsqu'un nombre important de Français se soustraient à l'impôt. Comment parler de justice lorsque des entreprises échappent à l'impôt. Comment parler de justice fiscale quand on taxe plus « les modestes » alors que d'autres se voient attribués des « avantages ». Cependant qui est contre une diminution des impôts ? Personne cependant il faut y regarder à deux fois. En effet Macron ne nous entraîne-t-il pas dans un piège ? La diminution des impôts, en fait, c'est moins de protection sociale...c'est moins de moyens pour les hôpitaux, les écoles, etc....c'est à terme transférer ces domaines, de plus en plus, au secteur privé à but lucratif. Etes-vous satisfait des EHPAD par exemple donc 95% sont gérés par le secteur « marchand »...etc ?

Pour conclure cette réflexion Macron qui se veut un pragmatique est en fait un idéologue...il continue à nous embarquer vers l'ultra-libéralisme. Sa boussole est le modèle anglo-saxon. Il y a toujours et encore une forme d'arrogance du libéralisme économique qui prétend que ceux qui en refusent ses excès, seraient archaïques.

N'est-il pas temps de changer de cap, c'est-à-dire de remettre l'humain au centre des préoccupations et non la finance ? Changer de cap nécessite de regarder la situation, les choses en face, donc avec un vrai réalisme. Nous devons résister au conformisme ambiant !!! Nous sommes de plus en plus dans une société compétitive.....mais morte. Même le FMI début 2018...se réveille dénoncer les trop grandes inégalités...de la fiscalité. Il demande qu'il soit procédé à des réajustements. **Je suis favorable à une conception social-démocrate ou l'Etat joue son rôle, tout son rôle, rien que son rôle, dans une politique de redistribution des richesses d'une manière plus juste, de telle sorte que toutes les personnes puissent vivre dignement.**

- ✓ Lutte contre la pauvreté. Création d'un revenu minimum de vie.
- ✓ Lutte contre le mal logement. Mise en place par l'Etat d'un plan sans précédent de construction de logements.

FRATERNITE

le 24 janvier 2019

Je me saisis de l'actualité. Mercredi sur France 3 diffusion d'une enquête sur la protection de l'enfance (je suis administrateur bénévole d'une sauvegarde de l'enfance). Il y a quelques mois nous avons vu la situation des EHPAD. La marchandisation du secteur social, médico-social, sanitaire est là. Tous ces secteurs sont inscrits dans « une économie de service », avec ses composantes de rentabilité et d'efficacité financière. Les idées de projet ont été dévoyées. Projet d'établissement, projet pour la personne aidée sont passés sous le régime de la vente, vente des prestations (ou pas). La notion de contrat a parachévé l'œuvre. Le contrat engage. Il introduit une obligation. Obligation juridique entre deux parties dont l'une d'elle (l'Etat libéral) a le pouvoir d'exiger de l'autre l'accomplissement de ses engagements (en matière d'économies financières en particulier). Le piège s'est refermé. Nous en voyons les conséquences. Vous dites M. Macron je cite « la France est, de toutes les nations, une des plus fraternelles »...puis plus loin « chez nous l'éducation, la santé...etc....sont accessibles à tous ». Je ne dis pas que tout « est nul », cependant vos propos ne recouvrent pas toute la réalité. Je demande donc que tout ce qui touche au social, médico-social, au sanitaire « sorte » du champ marchand concurrentiel à but lucratif. **Je demande que ce secteur « de l'économie de service » ne soit pas considéré comme une charge, une dépense mais comme un investissement. Je demande donc que les budgets soient réétudiés et ne servent pas à servir des actionnaires, mais qu'ils soient exclusivement consacrés à l'accompagnement, dans la dignité, des bénéficiaires, avec du personnel en adéquation avec les besoins des personnes aidées. Personnels qualifiés et rémunérés décemment. En conséquence je demande que ces services soient retirés des entreprises sociales et médico-sociales à but lucratif et soient transférés au secteur associatif à but non lucratif. Ce modèle existe déjà en particulier dans le secteur du handicap. Je ne suis, cependant, pas naïf, je sais que là aussi, il peut y avoir des dérives. Je demande donc qu'il soit procédé à des contrôles des autorités de tutelles sérieux. Sortons de l'indignité de la prise en charge des personnes les plus vulnérables.**

- ✓ Minimum retraite fixé à 1150€/mois
- ✓ Augmentation des retraites, proportionnellement, pour ceux qui sont déjà au niveau indiqué ci-dessus.
- ✓ Revoir totalement la politique à destination des personnes vulnérables (personnes handicapées, âgées, protection de l'enfance...etc), avec quelques principes pour la prise de décisions : dignité, respect, plaisir de vivre.

FRATERNITE

le 26 février 2019

A début de sa lettre Macron écrit : « je sais que certains d'entre vous..... sont en colères. Parce que les impôts sont pour eux trop élevés, parce que les salaires sont trop faibles pour que certains puissent vivre dignement du fruit de leur travail ». Plus loin : « pour réussir on ne devrait pas avoir besoin de relations ou de fortune mais d'effort et de travail ». Parlons donc, impôts, charges et salaires. Cependant auparavant, remarquons la posture idéologique. Sa lettre induit l'idée que les salaires ne peuvent augmenter que par la baisse des impôts, des charges, donc pas d'augmentation du SMIC. Une frange de la population française « a disparu ». Où sont les demandeurs d'emploi, les retraités. Ils ne sont donc pas, pour lui, des personnes qui peuvent être en difficultés, en souffrance. Idéologie. Je ne peux faire comme si ce monsieur [Macron] n'avait pas de référentiel idéologique. Idéologie qui trouve, à mon sens, ses racines dans le fait religieux. N'est-il pas très influencé par le protestantisme ? L'Eglise Réformée aborde les notions de richesse. Question que Max WEBER, dans son ouvrage intitulé : « L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme » nous explique. Il résulte de cette théorie que la réussite dans les affaires, comme n'importe quels succès professionnels, est le fruit d'une bénédiction divine. Ainsi fut répandue l'idée que réussir dans les affaires, [c'était] marcher dans l'œuvre de dieu. En conséquence, posséder, s'enrichir se sont révélés salutaires. L'oisiveté et la circonstance de se reposer sur ses acquis sont condamnables. L'enrichissement devient dès lors « une injonction religieuse. ». En fait plus on est riche, plus on augmente sa richesse plus c'est le signe que l'on est un élu de dieu. A contrario, la pauvreté, la faillite sont les signes de la punition divine. Près de 50 milliards d'euros versés aux actionnaires en 2018. Un record. Il faut que les riches s'enrichissent toujours plus pour que, éventuellement cela ruissellera. On mesure combien il y a de l'idéologie chez Macron, idéologie libérale financière. Donc les « invisibles » chômeurs, retraités (un peu moins invisibles) sont punis. Ils ne contribuent à l'augmentation de la richesse. Ils sont même une entrave. Je vais poursuivre ma réflexion en prenant appui, encore une fois, sur l'actualité. Selon Macron « il faut responsabiliser le français, il y en a qui font bien d'autres qui déconnent ». Comprendre ce qui se cache derrière ces propos, leur logique, pour ne pas rester au niveau de l'anecdotique. Au fond, chômeurs, exclus, sont « des mauvais ». Ils seraient donc responsables de leur situation. Déconner renvoie, à mon avis, chez de Macron, à l'idée de s'amuser, de profiter. Revenons, un instant, au protestantisme, plus particulièrement au courant Calviniste. Le concept de « prédestination » est élément de sa réflexion de ce dernier. En effet on parle de « prédestination » dans les doctrines Calvinistes. Dieu auraient choisi de toute éternité les élus et ceux qui seront damnés. Gagner de l'argent, toujours plus d'argent tout en se gardant strictement de toutes jouissances, des bonheurs et des plaisirs de la vie, serait le sens à donner à la vie. (S. Jahel, droit des affaires et religions). Pour M. Weber, cet ascétisme montre qu'il y a chez les puritains autre chose. Le gain n'est, alors, pas un but en soi. Il est l'écho d'une réalité transcendante de nature religieuse. Rappelons que chez les protestants le croyant est en « ligne directe avec dieu ». Pas d'intermédiaire. La confession n'existe pas, comme chez les

le 26 janvier 2019

catholiques. C'est individuel, secret. Cet éclairage tant à montrer que les propos de Macron [responsabiliser, déconner] ne sont pas un dérapage. C'est là que se niche [sa] conception de l'homme dans « sa » société. Chacun est individuellement responsables de ses actes, et doit seul, les assumer. Si tu ne réussis pas c'est que tu ne le mérites pas. Observons au passage, que dans les sociétés anglo-saxonnes l'aide sociale n'existe pratiquement pas. Elle ne relève pas des attributions de l'Etat. Elle est renvoyée vers charité (R. Castel, les métamorphoses de la question sociale). Dans ces conceptions la notion d'égalité s'efface devant celle d'équité. Équité, étant, selon moi, une notion de la droite « macronienne ». Équité explique le Larousse « est une qualité qui consiste à attribuer à chacun ce à quoi il a droit naturellement ». On va « donner » à l'un, à l'autre, en fonction d'une conviction personnelle et religieuse et non en droit. Finalement, à chacun ses mérites (voir R. Castel). Or, le mérite peut-il être, exclusivement, évalué en corrélation avec le travail et l'amas de richesses ? J'en doute fort. J'en veux pour preuve que selon Anne Sophie Mercier, « les sésames de l'ascenseur social s'acquièrent par l'héritage et la culture ». Je propose donc, pour conclure, cette partie, que nous revenions à plus de fraternité, de solidarité. Cela passe par **plus de justice sociale, la justice fiscale.....etc.....**donc l'abandon des politiques ultralibérales pour une politique social-démocrate : **lutte contre les inégalités, les privilèges, meilleure répartition des richesses, meilleure protection sociale, l'amélioration de la participation des citoyens à la vie de la nation, l'amélioration du système de santé public, la reconquête du territoire par les services publics. Redonner toute sa place à la fonction publique, serviteur de l'Etat et non vécue comme une entrave.**

Parlons du travail. Les français manquent de sens de l'effort, certains sont fainéants, on met un pognon de dingue dans les minimas sociaux....etc. De plus le travail est-il trop cher ? Sommes-nous en difficultés dans la concurrence internationale ? N'y aurait-il pas trop de charges ? Il faut questionner ces affirmations. Concernant l'impôt, il faut être juste. Ces dernières années, en particulier, de 2012 à 2017, l'impôt a un peu contrecarré les inégalités. Cependant depuis 2017-2018, l'abandon de l'ISF, la limitation de l'impôt sur les revenus du capital, la diminution de l'allocation logement, la désindexation des retraites sur l'inflation, l'augmentation de la CSG....etc sont une politique qui favorise les riches et diminue les ressources des gens modestes. Par ailleurs l'actualité rattrape Macron. Quelques milliardaires captent la richesse. Les dividendes versés aux actionnaires augmentent 20 fois plus vite que les salaires. A quoi sert-il de travailler ? Nous avons la preuve que les théories de Macron [la cordée, le ruissellement] ne fonctionnent pas. Ne sommes-nous pas, plus exactement, dans ce que nous décrivez M. Weber ? Rappelons si c'est encore utile, que les riches, optimisent leurs gains. Ainsi 100 milliards d'euros par an « s'envolent ».

Le travail. Selon l'OCDE additionnés, les impôts et charges sociales sont plus élevés en Belgique, Allemagne, Hongrie, alors que l'Italie est au même niveau que nous. Selon Le Figaro et P. Aulnas « Contrepoints » les travailleurs français sont parmi les plus productifs au monde (3^{ème} position). Productivité des français 45,80€/heure, en Allemagne 41,70€/heure, moyenne européenne 31,10€/heure. Alors fainéants ?

Augmentation de la prime d'activité. Je suis contre. Pourquoi ? Pour les ultra-libéraux cette prime augmente le déficit de l'Etat. Donc, demain, les mêmes qui en ont bénéficiés, au nom d'une politique de retour à l'équilibre budgétaire de la nation, devront combler le déficit par l'impôt la CSG, par

le 26 janvier 2019

exemple. Ils rendront rembourser ce qui a été donné. De plus c'est une manière de ne pas augmenter, lorsque l'heure sera venue, les retraites.

Minimas sociaux. Selon l'ONG Oxfam 10 milliards sont économisés tous les ans car des ayants droits, non informés, ne réclament pas leur dû. Ceux qui accèdent à leur droit se voient « punis » réduction des prestations.....pour responsabiliser.....au fond ils n'ont que ce qu'ils méritent, selon la logique Macronnienné. Enfin, les bénéficiaires des minimas sociaux contribuent à l'économie du pays.

Donc :

- ✓ **Justice fiscale, redistribution juste des richesses**
- ✓ **Lutte contre l'évasion fiscale**
- ✓ **Imposition des multinationales**
- ✓ **Augmentation du SMIC (1300€/mois)**
- ✓ **Augmentation des minimas sociaux (plus personnes au-dessous du seuil de pauvreté)**
- ✓ **Participation des citoyens à la vie de la nation**
- ✓ **Politiques fiscales incitatives +++ en direction de l'écologie**
- ✓ **Pénalisation des industries, banques, qui poursuivent, investissent dans des productions néfastes pour la planète.**

EGALITE

PS :Je demande que la question du maintien de l'ordre fasse partie du débat.

Je demande l'annulation du projet de loi justice

Macron prétend tenir sa légitimité d'une défense de la démocratie, participe à déconstruire l'un de ses piliers historiques. A l'heure où les citoyens veulent agir, redevenir maîtres de leur destin, lutter contre les injustices sociales et s'emparer d'une démocratie qui, par un paradoxe fou, ne leur appartient plus, ils doivent prendre la mesure de ces nouvelles régressions des droits et des libertés pour défendre l'un des biens les plus précieux de notre démocratie: la justice et la loi de 1905.

le 26 janvier 2019

Je reprends la lettre de Macron. Je cite « la laïcité est toujours en France sujette d'importants débats....comment renforcer les principes de la laïcité française ». Il ne s'agit pas ici de parler de la laïcité en termes philosophiques mais en termes de droit. Pourquoi Macron veut-il aborder cette question, modifier la loi. Comme les présidents précédents il a un problème avec l'islam, plus exactement, sans doute, avec l'islamisme. Selon Hakim et Karoui « l'islam est une religion, l'islamisme une idéologie ». L'islam est une religion monothéiste dont le texte fondateur est le Coran. Toujours selon l'auteur cité précédemment « le Coran n'est pas une œuvre qui préconise un système d'organisation de la société ». L'idéologie islamiste, elle, veut imposer sa vision de la société et sa vision de la relation entre la religion et l'Etat. Pour Macron, faisons simple, l'islamisme pourrait triompher. En fait, pour [lui], il s'agit de trouver les modalités pour la gestion de la pratique cultuelle musulmane dans notre pays. Formulé différemment, il s'agit, pour le chef de l'Etat, de normaliser, réguler, voire d'encadrer l'organisation du culte musulman et son financement afin d'une part de clarifier la provenance de ses fonds, et d'autre part de « contrer » les dérives islamistes (l'argent étant le nerf de la guerre). Atteindre cet objectif n'est pas si simple. Dans l'islam il n'y a pas de chef suprême comme il en existe un, par exemple, chez les catholiques : le Pape. Il y a "des chefs". Pour ceux qui ne verraient dans mon propos que l'expression de dérives que chez les musulmans, je rappelle que d'autres religions, chrétienne, juive, ont leurs fondamentalistes. Je rappelle que la question de laïcité est venue au-devant de la scène, en France, d'une part pour apaiser les relations entre l'Etat et le clergé et d'autre part aux mettre fin aux querelles entre les cléricaux et anticléricaux. Par ailleurs, au nom de la religion les catholiques ont allègrement étripé des protestants, des juifs. Parler de la laïcité renvoie donc à la loi de 1905. Le mot laïcité apparaît en 1871 dans le journal « La Patrie ».

Loi de 1905, loi dite « de séparations des églises et de l'Etat », de quoi s'agit-il ? Article 1er: "La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. "Article 2: "La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente-loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes". **Adopté sous la IIIème République, après des débats houleux, à l'initiative d'Aristide Briand (prix Nobel de la paix en 1926), son rapporteur, avec le soutien de Jean Jaurès,** la loi du 11 décembre 1905, correspondait à un compromis. La loi de 1905 a eu pour but de sauvegarder la liberté de chacun. C'est une loi libérale, au sens socialiste du terme. Reprenons. La laïcité est une forme d'organisation du pouvoir politique et administratif. **C'est une loi de tolérance.** C'est une loi qui garantit les libertés. **C'est une loi de liberté.** Liberté de conscience (opinions...etc) et de religion.....**liberté de changer de religion.....de croire mais aussi de ne pas croire. Neutralité de l'Etat,** l'Etat ne favorise, défavorise aucune religion. Il se montre impartial. **Séparation.** La séparation indique que l'Etat ne tire aucune légitimité d'aucune religion. L'Etat ne reconnaît aucun culte. En conséquence l'Etat doit respecter les règles d'organisation générale de chaque culte. L'organisation de chaque culte doit être respectée (sauf si elle entraîne des troubles graves à l'ordre public). En

le 24 janvier 2019

conséquence l'Etat garantit le respect de toutes les croyances, le libre exercice des cultes, comme l'Etat doit garantir, par ailleurs, l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Répétons-le, la loi de 1905 est une loi de tolérance, de liberté, de séparation des Eglises et de l'Etat. De leur côté, les religions, ne doivent pas s'immiscer dans les affaires de l'Etat : « rendons à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu (principe de séparation). La loi de 1905 offre toutes les garanties pour réagir face aux dérives fondamentalistes, sectaires, à la radicalisation....etc.....d'où qu'elles viennent. La tentation de Macron n'est-elle pas d'inscrire l'Islam, voire toutes les religions dans une conception concordataire. La France est un pays divers. Il y a la métropole, mais aussi tous les départements et territoires de l'outre-mer. La loi de 1905 connaît donc des exceptions. Prenons l'exemple de la métropole, l'Alsace et la Moselle sont sous le régime concordataire. Le concordat est une convention qui régit les rapports entre l'Etat et l'autorité d'un culte (le Pape pour les catholiques). En Alsace et Moselle il s'agit des cultes catholiques, protestants et juifs. Les ministres du culte (prêtres, rabbins, pasteurs), d'Alsace et Moselle sont salariés de l'Etat. On voit déjà le problème.

En conséquence. Je suis contre toute réforme du principe de laïcité, laïcité telle que celle que je viens d'évoquer ci-dessus. Je suis contre toute modification de la loi de 1905. Cette loi, et les jurisprudences liées, au fil du temps, à son application, se suffisent à elles-mêmes pour solutionner les problèmes que peut rencontrer l'Etat dans sa relation avec les religions. Il a l'arsenal judiciaire nécessaire pour faire respecter la loi. Ne faisons pas de cette thématique un enjeu de politique politicienne. La loi de 1905 est une loi du vivre ensemble : harmonieux, respectueux. Ne laissons pas un apprenti sorcier l'abîmer.

LIBERTE

PS : Je demande (rappel) que l'éducation, nationale, populaire soient renforcées en moyens humains, dont que la politique en direction de la petite enfance, de la jeunesse soit une priorité. Je demande également que cesse le scandale de la prise en charge des personnes vulnérables (enfance en danger, handicap, personnes âgées). Arrêtons de considérer, que, comptablement, ces domaines soient imputés dans les charges, mais qu'ils soient considérés comme des investissements. Enfin, si tous les citoyens, je pense là, aux plus fortunés participaient à l'effort national, nous ne connaîtrions pas les difficultés actuelles. Le budget de l'Etat serait en équilibre. Donc lutte contre l'évasion fiscale, imposition sur la fortune. Justice fiscale.

le 31 janvier 2019

Je cite Macron : « nous devons prendre des décisions...l'organisation de l'Etat ». Je lis ça et là qu'il faudrait réduire le nombre de député, supprimer le sénat. Je ne suis pas persuadé que ce soit la bonne solution. Je note au passage qu'il se développe un anti parlementarisme qui ne présage rien de bon. Certes il y a des choses à améliorer, j'y reviendrai, cependant pendant que l'on se focalise sur les élus, ceux qui grugent l'impôt, qui optimisent (100 milliards d'euros/an) se marrent bien.

Pourquoi ne suis-je pas favorable à la diminution des députés, et à la suppression du sénat ? Avant d'exposer mon argumentation, et afin que mon point de vue soit le plus clair possible, n'est-il pas bon de se pencher sur l'organisation parlementaire de notre pays. Comment se fait la loi. A l'initiative de la loi, il y a le gouvernement il s'agit alors d'un projet de loi. Le parlement (députés, sénateurs) peut lui aussi, en prendre initiative c'est une proposition de loi. Les députés débattent et votent. La proposition va au sénat. Ils débattent et votent. Il y a une deuxième lecture, donc une deuxième navette entre les deux assemblées. L'assemblée nationale a le dernier mot. Le cas échéant il peut y avoir un contrôle du conseil constitutionnel. Quel est son rôle? Le conseil constitutionnel examine la loi, la contrôle et veille à ce qu'elle soit conforme à la constitution. Art 61 « les lois organiques, avant promulgation, les propositions de loi soumises au référendum, et les règlements des assemblées parlementaires, avant leur mise en application, doivent être soumis au Conseil constitutionnel, qui se prononce sur leur conformité à la Constitution ». Le conseil constitutionnel devient protecteur des droits. Il ne faut pas, à mon sens, modifier cet article. **Par ailleurs depuis 2010, tout justiciable peut contester la loi (sa constitutionnalité).** C'est une QPC, question prioritaire de constitutionnalité. **Selon la loi organique du 10 décembre 2009 relative à l'application de l'article 61-1 de la Constitution qui met en place cette procédure, "le Conseil constitutionnel peut être saisi par un justiciable, après filtrage par la Cour de cassation ou le Conseil d'Etat, de la question de la constitutionnalité d'une loi dès lors qu'une de ses dispositions lui paraît porter atteinte aux droits et libertés que la Constitution garantit".**

Au regard de tout cela, l'enjeu, selon moi, n'est pas de diminuer, supprimer « des élus, une assemblée » de la représentation nationale. En effet à l'heure où nous vivons dans une société de plus en plus complexe, où des thématiques de plus en plus pointues se posent (PMA, GPA, intelligence artificielle, évolution de l'agriculture, la sécurité.....etc.), réduire le nombre de députés n'est-ce pas prendre le risque que, devant l'ampleur de la tâche, qu'ils ne soient que des exécutants soumis aux desideratas du gouvernement et des lobbies. De plus je partage le point de vue d'Alexis De Tocqueville « la construction de la loi suppose la lenteur ». Pour que vive la démocratie, que les citoyens soient informés, il faut donner du temps au débat. Les soucis des gouvernements ne viennent-ils pas, en partie, de l'utilisation des décrets qui échappent totalement aux représentants du peuple et aux citoyens ? Ce n'est pas en réduisant le nombre de députés, supprimer le sénat, que l'on résoudra le problème, da la « toute puissance » d'un gouvernement, de l'action en sous-main des lobbies. On l'aggravera. On souffre d'un manque de démocratie. Si les élus sont moins nombreux, ils seront, alors, encore plus éloignés du peuple. Le sénat. Prenons pour exemple l'affaire Benalla. L'enquête de

l'assemblée tenue par les « macroniens » l'a enterrée. Le sénat a fait, en la circonstance, un véritable travail de recherche de la vérité. Il a été parfaitement dans son rôle. Le supprimer serait se priver d'un atout démocratique (de contrôle de l'exécutif).

Le problème se situe à mon sens, d'une part, au niveau de la composition de la représentation nationale, donc, ceux qui font la loi, et d'autre part de la constitution elle-même. Il faut rompre avec notre constitution « monarchisante » où le Président est tout puissant. Je ne dis pas qu'il faut retrouver un modèle qui conduirait à l'inertie, mais au contraire qui permettrait une nouvelle respiration. En ce qui concerne les élus, il y a trop d'opacité sur leurs émoluments, leurs avantages. Il ne faut pas tomber dans une chasse aux sorcières, mais plus transparence. Je rappelle si nécessaire que les députés ne sont pas les élus d'un territoire mais représentant la nation dans son ensemble.

Je propose :

- D'introduire une dose de proportionnelle afin que tous les courants de pensée politique soient représentés et puissent agir « en contrepouvoir » ;
- De limiter la présence des lobbies, mais surtout, les obliger à agir « au grand jour ». Qui est présent, auprès de qui, pourquoi ?
- D'interdire aux personnes qui ont été lobbyistes de pouvoir exercer comme ministre. Un ministre agit d'une part pour les intérêts de la nation et d'autre part dans « le rendre service » aux citoyens.
- D'obliger tous les représentants du peuple à donner la liste des lobbyistes avec lesquels ils sont en contact. Un élu se mettant sous influence de l'un d'eux sera irrémédiablement radié du parlement. Une élection partielle aura lieu afin de le remplacer.
- De reconnaître le vote blanc.
- De limiter à deux mandats électifs consécutifs, afin d'éviter, la professionnalisation « des politiques ». Poursuivant le travail du précédent gouvernement, limitation d'exercice de plusieurs mandats.
- D'élaborer un système pour que les couches modestes puissent d'une part se présenter aux élections et d'autre part « se réinsérer » dans la société à la fin de leur mandat.
- De limiter les pouvoirs du Président, d'accroître ceux du premier ministre afin qu'il soit en situation de responsabilité réelle et non une sorte de porte-parole du chef de l'Etat.
- De revoir la rémunération des élus et des frais liés à leur fonction.
- Instaurer un type de référendum, qui permette dans une conception équilibrée l'expression (entendue par le pouvoir) de citoyens et la nécessité du fonctionnement de l'Etat l'art 11 de la constitution prévoit la possibilité d'un référendum d'initiative populaire. Les conditions de mise en œuvre sont trop restrictives. Il faut le modifier.

En conclusion, faisons preuve d'imagination, de créativité, de culot !

« La crainte du désordre porte insensiblement les peuples démocratiques à augmenter les attributs du pouvoir central pour se réveiller, un jour, avec un régime antidémocratique. » (Tocqueville).

Etat: Dire clairement et sans langue de bois que la démographie de notre planète est excessive. On prépare les "gens" à ce qu'ils devraient manger en 2050.

- Le profit de peu par beaucoup de personnes est espéré.
- Combien y a-t-il d'étrangers en France? Combien content-ils à la Nation?
- Combien d'étrangers travaillent? exprimer en %
- Pourquoi nous avons l'impression (et seulement l'impression) de ne plus être chez nous.
- Pourquoi toujours "taper" sur les retraités, les vieux, les malades alors que tant d'indésirables profitent des efforts de leur activités passées.
- "il ne faut pas remettre l'ISF, pour permettre l'investissement" d'accord mais lorsqu'un citoyen investit pour économiiser l'énergie la TVA est à 20% ou est l'équité.
- Combien d'étrangers avons-nous dans nos prisons? Pour quel coût?
- Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont encadrés, logés, mais au détriment d'autres enfants Français - Charité bien ordonnée commence par soi-même.
- Terrorisme: 17 à Tignes, 17 à Strasbourg, age 28 ans, combien ont-ils coûté aux contribuables Français? Pourquoi? Depuis les années 80 on nous rassure avec l'intégration et on grève le budget pour un résultat de mort et de peine.
- Pourquoi diminuer le Nombre de Fonctionnaires de qualité (de qualité c'est essentiel) pour augmenter la corruption passive? Quand elle n'est pas active - Les fonctionnaires sont là pour faire respecter les lois et règlements pas pour subir les pressions politiques de visions à court Terme - etc....

Région: Trop Pain, Trop Technologie sans Technoparade, Trop d'os Brufs, Arrête de diffuser la propagande de vos ennemis.

communauté d'agglé: A combien le déficit en 2018? Qui dit mieux? ou est le malaise - C'est comme pour chaque bonne intention la perversion au profit vient faire échouer l'ambition des projets.

Commune : - Je suis handicapé. Jettay une réduction d'impôt, Taxes
à l'ordre du jour. Villenave nous le fait pourquoi pas nous ?
- Combien de Budget social, à qui profite t-il ? des chiffres,
que diable, n'ayant pas peur des mots -
- Tout ce que les indésirables réclament comme un "droit"
des retraités peu fortunés s'angoissent et veulent la vérité -
- Notre commune a été lourdement éprouvée, la vision de
nos administrés ne sera désormais plus sereine mais
crainctive et agressive envers toute inéquité et injustice -
- Trop de ces particuliers jettent le discrédit sur le monde ?
Pourquoi ? avez vous trouvé la réponse ? Le ras le Bol.
Etc ... et beaucoup de ces concret à vous raconter -

11 800 € zéro.

CONTRIBUTION au GRAND DEBAT initié par le PRESIDENT de la REPUBLIQUE

MISE EN PLACE D'UN REFERENDUM SUR LES GRANDES ORIENTATIONS POLITIQUES DE LA France

L'IMMIGRATION : Maîtriser nos frontières

N'accueillir que les immigrés vraiment persécutés dans leurs pays ?

REDUCTION du nombre d'ELUS tant à l'ASSEMBLEE NATIONALE qu'au SENAT

2 DEPUTES et 1 SENATEUR par département.

REDUCTION du nombre d'ELUS LOCAUX

MAIRES, AGGLOS, PAYS, CONSEILLERS Départementaux, CONSEILLERS régionaux

Supprimer soit les MAIRES, soit les AGGLOS

Supprimer soit les CONSEILLERS Départementaux, soit les CONSEILLERS Régionaux

Trop d'élus et trop de states administratives.

REFORME de L'ETAT

GESTION DES RECETTES DE L'ETAT

OBLIGATION de tenir compte des préconisations de la Cours des Comptes

OBLIGATION faite à tous les Députés ou Sénateurs d'assister à toutes les Séances de l'Assemblée et du Sénat (pénalités financières en cas d'absence).

S'ATTAQUER REELLEMENT et EFFICACEMENT à la FRAUDE FISCALE et SOCIALE.

CREER une VERITABLE POLITIQUE INDUSTRIELLE

CREER une ELECTION de mi-mandat pour confirmer ou démettre le PRESIDENT de la REPUBLIQUE.

SUPPRIMER les avantages des Anciens PRESIDENTS de la REPUBLIQUE.

REFORME SOCIALE

INDEXATION des salaires et des retraites sur l'inflation.

REPENSER la TVA

CREATION d'une TVA à 0% sur les produits de première nécessité

AUGMENTATION de la TVA sur les produits de luxe.

SUPPRIMER les dépassements d'honoraires médicaux.

EUROPE

Ne plus AUGMENTER de PAYS ADHERANTS tant que ne seront pas organisées une vrai politique Fiscale et Sociale commune aux adhérents actuels.

LIBRE CHOIX pour tous les pays de choisir leur politique migratoire.

MAITRISE totale pour chaque pays de leurs frontières.

GESTION de l'EUROPE par les élus et non par les commissaires et Administratifs Européens.

ORDRE REPUBLICAIN

RETABLISSEMENT de l'ordre Républicain en tous lieux (Principalement dans les Citées et Banlieues)

Condamner à de la prison ferme tout individu s'en prenant aux Forces de l'Ordre

ECOLOGIE

Vu notre faible niveau de pollution, que l'on arrête de nous culpabiliser. Sanctionner les pays pollueurs (ETAT-UNIS, CHINE, INDE, mais aussi l'Allemagne avec ses usines à charbon). Ce n'est pas à nous de faire des efforts et de payer pour les autres.

CARACTERE GENERAL

Que les représentants nationaux mettent fin à leur arrogance

Contribution de

11800 TREBES

Suite du : 12/02 -

Avant de faire le préliminaire à la source (i.R) il me paraît important de dire que je trouve "immoral" et inéquitable de devoir déclarer plus que ce que l'on perçoit. En apposition à cette disposition l'EE vient de signer un accord avec le Japon pour l'exonération de taxe pour l'importation en Europe ~~des~~ les voitures japonaises - Hic!

- Les dividendes perçus en France par des sociétés "étrangères" ne sont pas imposables -
- Rappelez-vous de l'étonnement, du Député Emmanuel, que sa secrétaire paie plus d'impôts que lui -
- Le Président E. Macron a été élu démocratiquement à la majorité. C'est un fait rappelé par les journalistes - Alors pourquoi fait-on des lois pour protéger les minorités (protéger ou avantager) -
- Combien coûte aux Français (Français) la gestion du NÉGATIF -
 - délinquance - Terrorisme - réfugiés - regroupement familial - etc...
- Que font nous pour les "sans dents" les oubliés, les obscurs ceux qui travaillent sans se plaindre. A mon avis la balance du négatif penche dangereusement. Ce qui crée une ambiance de méfiance envers "l'autre".
- 3 millions de numéros de Sécurité Sociale sont faux, combien coûtent-ils ? info RTL ce matin.
- Cela fait longtemps que je n'ai pas entendu sur les ondes, dans la rue l'expression "conscience professionnelle" a-t-elle disparue ?
- Pour ce qui est des Marchés Publics il est, en effet, regrettable de ne pas pouvoir être Départemental, Communal, Régional sans pour cela faire du clientélisme ou rendre au soutien élections.
- Les Lois sont détournées de leur esprit pour être perverties pour le profit de certains -
- Pour finir un peu d'humour, c'est le peu qui me reste : Trop d'"indésirables" profitent de la République parce qu'ils l'écrivent "Reine Publique" - Cela ne leur coûte rien -

Poursuivre la réflexion : et dans les autres cahiers ?

Voici un condensé des doléances et souhaits qui reviennent le plus souvent dans la plupart des cahiers.

a. Démocratie et liberté : repenser nos institutions

Quelques critiques ou demandes reviennent fréquemment :

- Garantir la liberté de manifester ;
- Réduire le train de vie de l'Etat et mettre fin aux privilèges des élus et des anciens élus ;
- Pour renforcer la démocratie participative et pour un pouvoir plus proche des citoyens :
 - Inscrire dans la constitution la possibilité d'organiser des référendums d'initiative citoyenne (RIC),
 - Revoir le mille-feuille administratif, par exemple en supprimant les départements,
 - Mutualiser les moyens des communes en regroupant les plus petites ou en les intégrant à des intercommunalités choisies et non subies,
 - Renforcer le rôle des maires et les protéger mieux,
 - Sans que le mot de décentralisation soit explicitement nommé on souhaite des consultations citoyennes et des votations locales ou régionales.
- Les élus (députés et sénateurs principalement) seraient trop nombreux et coûteraient trop cher ;
- Diminuer l'influence des lobbys et des cabinets d'experts ;
- Mettre fin au cumul des mandats et fixer une limite au nombre de mandats successifs ;
- Sur le vote :
 - Introduire le scrutin proportionnel,
 - Revoir le calendrier électoral avec des législatives déconnectées des présidentielles,
 - Prendre en compte le vote blanc.

b. L'économie : avant tout la justice fiscale et le pouvoir d'achat

Voilà ce que réclament d'abord et avant tout les contributeurs aux cahiers de doléances (ce qui révèle aussi leur positionnement social) :

- L'augmentation du pouvoir d'achat :
 - Par l'augmentation des petites retraites,
 - Par l'augmentation du SMIC et des salaires les plus faibles,
 - Ces mesures pourraient être financées par une réduction des écarts de revenus et une diminution des rémunérations les plus élevées,
 - La diminution amplifiée de la TVA sur tous les produits de première nécessité,
 - La diminution, voire la suppression de la CSG sur les retraites et pensions,
 - Une meilleure rémunération pour les productions de nos agriculteurs et viticulteurs.

- D'innombrables propositions, quelquefois contradictoires pour plus de justice et d'équité fiscale ; Certaines propositions sont mentionnées dans presque tous les cahiers :
 - Le rétablissement de l'ISF,
 - Une TVA accrue sur les produits de luxe,
 - La taxation des très grandes entreprises et, simultanément la réduction des charges pour les artisans et PME,
 - Lutter avec plus d'efficacité contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Pour l'emploi :
 - Des lois pour interdire les délocalisations et préserver les emplois,
 - Rapprocher emplois et logements soit en rapprochant les zones d'activité des bassins de vie, soit en construisant des logements dans les zones d'activité péri-urbaines,
 - Un vrai respect des travailleurs et du travail par le refus de la précarisation et d'une « marchandisation » excessive du travail.
- A l'échelle locale on préconise des aides pour le maintien des commerces de proximité, le développement des circuits courts pour l'alimentaire, le passage accéléré à l'agriculture biologique et des aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs.

Certains posent aussi des questions relatives à l'utilité de l'Union européenne ou encore sur le contrôle des dépenses publiques, mais sans forcément faire des propositions concrètes.

c. Pour une société plus fraternelle et plus humaine

En ce domaine, des souhaits ou revendications reviennent souvent.

- Cela passe par plus d'écoute, de démocratie donc aussi en recréant des lieux de vie sociale. Cela passe aussi par le maintien des services publics (humains et non virtuels) notamment dans les zones rurales les plus éloignées (Corbières, Haute-Vallée par exemple) que ce soit par des maisons de services publics ou par la possibilité de services itinérants pour desservir tous les territoires ;
- Ceux qui se nomment eux-mêmes comme « France d'en bas » se sentent stigmatisés et/ou marginalisés. Ils revendiquent d'abord du respect, de la considération ;
- L'idée de contreparties aux aides sociales (RSA...) est évoquée notamment dans le cadre des travaux d'intérêt collectif au sein des communes ;
- L'aide au maintien voire à la création de petits commerces locaux, outils multifonctionnels du lien social et de l'aménagement du territoire ;
- Dans le domaine de la santé :
 - La lutte contre la désertification médicale est une revendication forte pour faciliter l'accès aux soins (y compris psychiatriques) et aux médicaments, ce qui pose aussi la question des déplacements,
 - L'amélioration des conditions de vie en EHPAD, notamment par un meilleur encadrement,
 - L'aide au maintien à domicile avec plus de considération, de meilleures rémunérations pour tous les services d'aide à la personne.

- Sur les mobilités, préoccupation transversale liée à l'économie, au cadre de vie et à la préservation de l'environnement :
 - Développer le réseau de pistes cyclables dans et autour des principales villes du département,
 - Améliorer les routes et rétablir le 90 Km/h,
 - Davantage de bornes de recharges pour les voitures électriques,
 - Mise en place de navettes ou de taxis collectifs dans les zones rurales les plus délaissées,
 - Développer les transports en commun dans les zones urbaines mais aussi dans les campagnes,
 - Développer le ferroutage pour réduire le nombre de camions sur nos autoroutes.
- Dans le domaine de la formation :
 - Plus de mixité sociale à l'école et des mesures pour favoriser l'égalité des chances,
 - En l'absence d'une vraie ville universitaire dans notre département et en raison des conditions sociales et géographiques particulières de notre département il est souhaité des aides spécifiques pour les jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.

d. Une forte sensibilité aux questions environnementales

Des préoccupations reviennent souvent.

- D'abord la nécessité d'intensifier et accélérer la lutte contre le dérèglement climatique :
 - En appliquant les lois déjà adoptées (Grenelle de l'environnement ...),
 - En tenant compte des recommandations du G.I.E.C. et en appliquant les recommandations adoptées lors des COP successives.
- Puis la préservation du vivant :
 - Par davantage de lois,
 - Par la limitation, voire l'interdiction du recours aux pesticides et autres herbicides,
 - Réduire les déchets,
 - Reboiser.
- Sur l'énergie :
 - Taxer les pollueurs,
 - Imposer aux transports aériens et maritimes les mêmes taxes sur les carburants que celles que l'on impose aux automobilistes, ce qui permettrait de financer la transition écologique et énergétique des catégories sociales les moins favorisées,
 - Réfléchir à l'impact des éoliennes.